

ALL - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNES D'ALLONNES

Maîtres d'ouvrages : Allonnes

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : /



Enjeux du SAGE : N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Groupe du CT Eau 2023-2025 : ALL - **Thématiques du CT Eau :** Trame Verte et Bleue

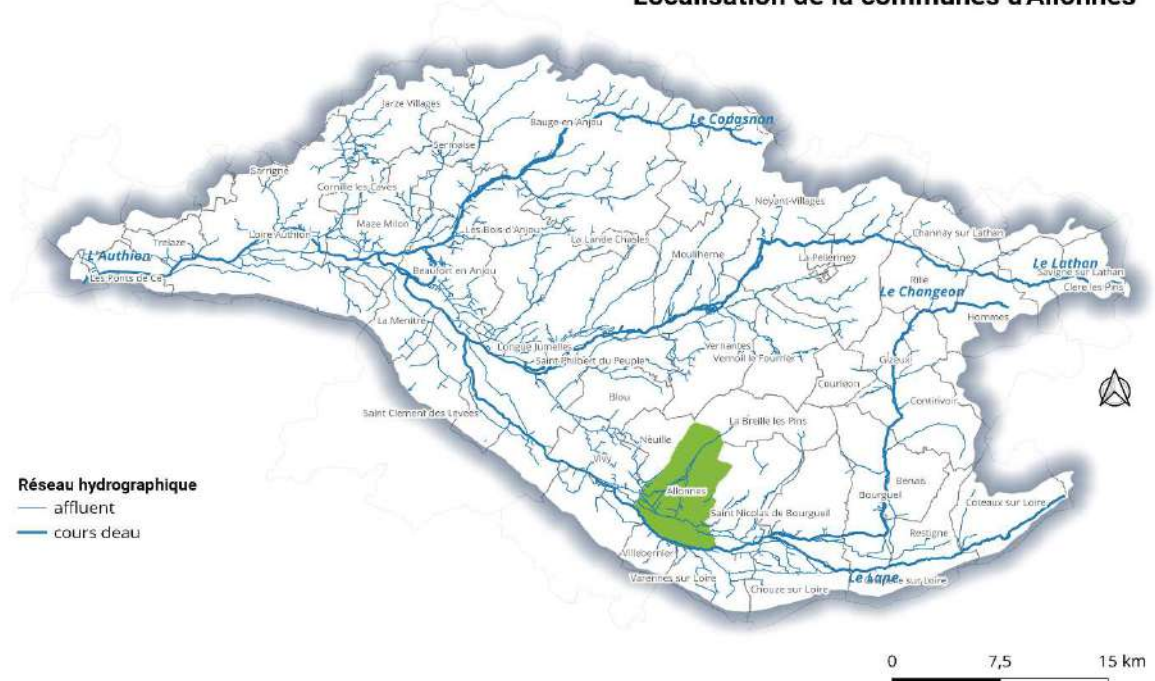
STRATÉGIE, OBJECTIFS et LOCALISATION

La Commune d'Allonnes souhaite favoriser l'infiltration des eaux pluviales qui transitent sur un terrain communal de 6 hectares à travers la création de zones humides et de mares.

Le projet comprend :

- 2023 : études complémentaires la premières années (AVP-PRO)
- 2024 : travaux de terrassement
- 2025 : plantations de haies (éventuellement à travers l'action TVB_BV_RIPI_1)

Localisation de la communes d'Allonnes



Sources : SMBAA, 2023
Réalisation : SAGE Authion, 2023

Groupe RPDL - ALL

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux AELB	Montant AELB	Taux RPDL	Montant RPDL	Taux du MO	
						Taux MO	Montant MO
TVB_ALL_ZH_1	96 000,00 €	50%	48 000,00 €	30%	28 800,00 €	20%	19 200,00 €

Groupe - ALL

ORI ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Fiche action 117 v1	TVB_ALL_2024-2025_ZXH_1 Création d'une zone humide	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents	96 000,00 € SMBAA	Page 1
-------------------------------------	--	---	-------------------	--------

FICHE ACTION 117 V1

TVB_ALL_2024-2025_ZXH_1 Création d'une zone humide

Chef de projet - RC Contrat - CT Eau 2023-2025 Imputation - INV Thématique - TVB Compartiment - ZH COM_GEO_BV Budget - MOEXT
Secteurs & MO - ALL Groupe - ALL

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Description

Etude et travaux pour la création de zones humides en sortie de réseau pluvial sur la Commune d'Allonnes

Description détaillée

La Commune d'Allonnes souhaite favoriser l'infiltration des eaux pluviales qui transitent sur un terrain communal de 6 ha à travers la création de zones humides et mares.

Le projet comprend :

- 2023 : études complémentaires la premières années (AVP-PRO)
- 2024 : travaux de terrassement
- 2025 : plantations de haies (éventuellement à travers l'action TVB_BV_RIPI_1)

Localisation administrative	Allonnes					
Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	96 000,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible		Taux	Montant aide	
	AELB	96 000,00 €		50%	48 000,00 €	
	RPDL	96 000,00 €		30%	28 800,00 €	
	AUTOFINANCEMENT	96 000,00 €		20%	19 200,00 €	
	Total				96 000,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 000,00 €	48 000,00 €

Indicateurs

Type	Intitulé	Source	Détail
ACTION	Suivi biodiversité	Maître d'ouvrage	Oui/Non
ACTION	Relevés hydrauliques	Maître d'ouvrage	Oui/Non

Fiche modifiée le 17/04/2023 par admin_smbaa

Bilan des indicateurs

	Type	Indicateur	Source	Détail
Fiche action 117 v1 TVB_ALL_2024-2025_ZXH_1 Création d'une zone humide	ACTION	Suivi biodiversité	Maître d'ouvrage	Oui/Non Page 1
	ACTION	Relevés hydrauliques	Maître d'ouvrage	Oui/Non

CAPDL - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MAINE-ET-LOIRE

Maîtres d'ouvrages : CAPDL

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : /



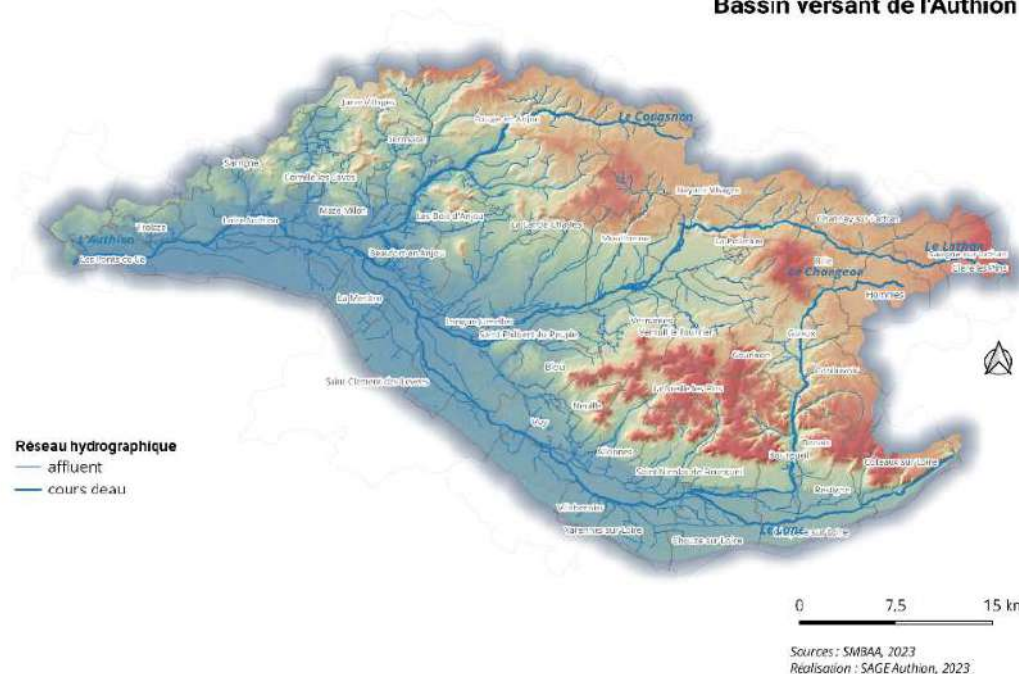
Jeux du SAGE : N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles & N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

Groupe du CT Eau 2023-2025 : CAPDL - Thématiques du CT Eau : Actions Transversales et Pollutions

STRATÉGIE, OBJECTIFS et LOCALISATION

Dans la continuité des actions portées dans le premier CT Eau 2020-2022, la chambre d'Agriculture des Pays de la Loire réitère son engagement en portant l'animation des actions agricoles inscrites dans le contrat, du suivi et de la synthèse des actions et du dispositif MAEC forfaitaire de réduction des IFT.

Bassin versant de l'Authion



Groupement RPDL Groupe - CAPDL

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux Montant		Taux du MO	Montant MO
		AELB	AELB		
AT_AUT_COM_1	37 800,00 €	0%	- €	35%	13 230,00 €
AT_CAPDL_ANI_1	41 580,00 €	60%	24 948,00 €	40%	16 632,00 €
POL_CAPDL_ANI_1	78 000,00 €	60%	46 800,00 €	40%	31 200,00 €
AT_CAPDL_ANI_2	65 520,00 €	60%	39 312,00 €	40%	26 208,00 €
TOTAL	157 380,00 €	46%	71 748,00 €	39%	61 062,00 €

Groupe - CAPDL

ORI ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Fiche action 71 v1	POL_CAPDL_2023-2025_ANI_1 - Animation du dispositif MAEC forfaitaire de réduction des IFT	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	78 000,00 € CAPDL	Page 1
------------------------------------	---	--	-------------------	--------

ORI ENJEU N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

ENJEU N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

Fiche action 66 v1	AT_CAPDL_2023-2025_ANI_1 - Animation Agricole du Contrat Territorial 49	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	41 580,00 € CAPDL	Page 2
------------------------------------	---	--	-------------------	--------

Fiche action 67 v1	AT_CAPDL_2023-2025_ANI_2 - Coordination, suivi et synthèse des actions agricoles 49	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	65 520,00 € CAPDL	Page 3
------------------------------------	---	--	-------------------	--------

FICHE ACTION 71 V1

POL_CAPDL_2023-2025_ANI_1 - Animation du dispositif MAEC forfaitaire de réduction des IFT

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - POL

Compartiment - ANI

Secteurs & MO - CAPDL

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - CAPDL

Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Animation du dispositif Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) forfaitaire porté par le Conseil Régional : accompagnement des agriculteurs et appui à la contractualisation de cette MAEC.

Description détaillée

Dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) prioritaires (Boiseaudier à Neuillé, La Fontaine à Allonnes, et le Clos Bertin à Beaufort-en-Vallée) des diagnostics MAEC à enjeux eaux vont être proposés suite à l'élaboration de PAEC sur chaque AAC. Afin de garantir une équité sur l'accessibilité des exploitants à des actions de réflexion sur les changements de pratique, un vingtaine de diagnostics annuels MAEC forfaitaire de réduction des IFT, sont proposés sur le reste du bassin versant (hors AAC).

Cette animation de contractualisation pour les exploitants pour lesquels un besoin de réduire les IFT Herbicides et Hors Herbicides a été identifié à travers les actions agricoles proposées (Visite Ecoute-Conseil, ou encore le diagnostic agro-environnemental d'exploitation) consiste à :

- Réaliser un diagnostic des exploitations des zones du bassin versant de l'Authion et de ses affluents sur la base du diagnostic agricole,
- Informer les agriculteurs et les prescripteurs de la démarche proposée,
- Appuyer individuellement les exploitants sur les démarches de contractualisation,
- Suivre les engagements MAEC en cours de campagne,
- Réaliser l'interface avec le Conseil régional.

Conditions de réussite

- Favoriser la contractualisation pour encourager les changements de pratiques et de systèmes d'exploitation agricoles vers des systèmes et pratiques économes en intrants.

- Contractualiser de exploitations (objectif : 20/an)

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT			
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)			
Coût total estimé	78000,00 € TTC			
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible	Taux	Montant aide
	AELB	78000,00 €	60%	46800,00 €
	AUTOFINANCEMENT	78000,00 €	40%	31200,00 €
	Total			78000,00 €

Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 800,00 €	33 600,00 €

Indicateurs	Type	Intitulé	Source	Détail	
	RESULTAT	Nombre d'exploitations engagées en MAEC forfaitaire (objectif : 20/an)		Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Surfaces engagées en MAEC (ha)		Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Evolution des IFT/ par culture et par exploitation et par système de production		Maître d'ouvrage	Nombre

Fiche modifiée le 09/03/2023 par admin_smbaa

FICHE ACTION 66 V1

AT_CAPDL_2023-2025_ANI_1 - Animation Agricole du Contrat Territorial 49

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - AT

Compartiment - ANI

Secteurs & MO - CAPDL

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - CAPDL

Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

Description

Action d'animation pour la coordination globale des actions agricoles en lien avec le Contrat Territorial Eau Authion, visant à organiser et à communiquer sur les actions proposées au book (animations collectives agricoles et actions de conseil agricole individuelles).

Description détaillée

L'action d'animation agricole du Contrat Territorial Eau Authion comprend :

- La coordination de l'ensemble des actions agricoles et lancement d'Appels A Projets (AAP) annuels auprès des prescripteurs agricoles du territoire pour la réalisation d'actions d'animations techniques, d'émergence de groupes ou la démonstration d'essais à vocation pédagogique, en partenariat avec le SMBAA
- La rédaction des cahiers des charges des actions agricoles pouvant faire l'objet de marchés publics (Visites Ecoute-Conseil, divers diagnostics et entretiens...),
- Des échanges réguliers de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire avec le SMBAA et le SAGE, pour la coanimation de la commission agricole et la contribution à la préparation du COPIL du Contrat Territorial Eau,
- Un travail sur la mise en production de cultures adaptées aux sols (solicitation des donneurs d'ordre et échanges (2 jours/an).

Cette action inclut l'animation du Groupe Technique Prescripteurs, la rédaction et la diffusion du Fil d'actu Authion et le suivi de la mise en œuvre de la charte agricole de territoire (formations, demi-journées thématiques), de ses indicateurs et des questionnement annuel des signataires.

De façon générale, l'animation en accord avec le Contrat Territorial Eau Authion définit et déploie sur le territoire un conseil agricole harmonisé pour réduire les intrants utilisés en agriculture et développer des techniques de lutte alternative ou complémentaires aux produits phytosanitaires, tout en réalisant des économies d'eau en adaptant les matériels d'irrigation, et optimisant les pratiques face aux besoins des cultures et des types de sol.

Conditions de réussite

- Maintenir la dynamique d'animation locale amorcée auprès des agriculteurs et des prescripteurs agricoles du territoire
- Coanimation de 3 commission agricole annuelles
- Concertation avec les acteurs agricoles du territoire pour la mise en œuvre et le suivi des actions agricoles du CT,
- Implication des prescripteurs agricoles du territoire dans la mise en œuvre du CT et la mobilisation des agriculteurs dans les actions du CT,
- Faire vivre la Charte agricole de territoire pour impliquer les collectivités et les opérateurs agricoles du bassin autour des enjeux agro-environnementaux du territoire et des objectifs du SAGE,
- Favoriser la mise en œuvre des actions agricoles du CTEau auprès des agriculteurs et prescripteurs agricoles locaux
- Déployer sur le territoire un conseil agricole harmonisé intégré à la Charte permettant :
 - Une réduction globale des intrants utilisés en agriculture et le développement des techniques de lutte alternatives ou complémentaires aux produits phytosanitaires,
 - Des économies d'eau par une optimisation de l'efficacité des pratiques d'irrigation.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)
Coût total estimé	41 580,00 € TTC

Plan de financement prévisionnel

	Montant éligible	Taux	Montant aide
AELB	41 580,00 €	60%	24 948,00 €
AUTOFINANCEMENT	41 580,00 €	40%	16 632,00 €
Total			41 580,00 €

Répartition annuelle des coûts

2020	2021	2022	2023	2024	2025
0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 860,00 €	13 860,00 €	13 860,00 €

Fiche modifiée le 09/03/2023 par admin_smbaa

FICHE ACTION 67 V1

AT_CAPDL_2023-2025_ANI_2 - Coordination, suivi et synthèse des actions agricoles 49

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - AT

Compartiment - ANI

Secteurs & MO - CAPDL

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - CAPDL

Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

Description

Action de coordination, de suivi et de synthèse des actions agricoles en lien avec le Contrat Territorial Eau Authion, afin de suivre l'évolution de l'implication des prescripteurs agricoles et des exploitants dans la démarche de reconquête de la ressource en eau en accord avec les enjeux agro-environnementaux du territoire et des objectifs du SAGE Authion.

Description détaillée

L'action de coordination, suivi et synthèse des actions agricoles comprend :

- La coordination de l'ensemble des actions agricoles et lancement annuel de l'Appel A Projets (AAP) annuel auprès des prescripteurs agricoles du territoire,
- La coordination et l'assistance au SMBAA pour la finalisation de la rédaction des cahiers des charges des actions agricoles faisant l'objet de marchés publics, leur mise en œuvre et la synthèse annuelle des indicateurs associés,
- La mise à jour et diffusion auprès des agriculteurs et prescripteurs du bassin du catalogue des actions agricoles du programme d'actions auxquels les agriculteurs du bassin peuvent émerger,
- La réalisation d'un bilan quantitatif et qualitatif des actions agricoles de la première tranche du CT Eau 2020-2022 puis de la tranche 2023 – 2025 et l'appui au SMBAA pour une éventuelle reconduction du CT pour la période 2026-2028.

Cette action a pour but de déployer un conseil agricole harmonisé sur le territoire, à travers la coanimation du Comité de Pilotage du CT sur le volet agricole, ainsi que de la Commission Agricole et du Groupe Technique Prescripteurs (toutes filières) pour :

- Diffuser des pratiques ou matériels innovants et favorables à la qualité de l'eau ou permettant de générer des économies d'eau en vue de leur adoption,
- Optimiser les pratiques d'irrigation et réaliser des économies d'eau,
- Informer et favoriser le développement de l'Agriculture Biologique.

Conditions de réussite

- Favoriser la mise en œuvre des actions techniques et opérationnelles du programme d'actions au côté du SMBAA qui en assurera la maîtrise d'ouvrage et favoriser la participation des agriculteurs aux actions du programme,
- Organisation et encadrement de la réalisation des actions agricoles, coordonner les intervenants, harmoniser les méthodologies employées et centraliser les éléments de suivi et d'évaluation des actions par la synthèse annuelle d'indicateurs,
- Communication auprès des agriculteurs, des prescripteurs agricoles sur les actions agricoles du programme auxquelles ils peuvent émerger et présentation des conditions techniques et financières de mise en œuvre des actions, et autour de la qualité de l'eau et des actions menées dans le contrat territorial (newsletters, rédaction d'articles, participation à des manifestations...)
- Synthèse annuelle des diagnostics et des visites écoutes-conseils (analyse des données des 4 années de réalisation de visites écoute conseil et mise en œuvre d'actions ciblées selon les problématiques) et lancement de nouvelles campagnes en lien avec les prescripteurs.
- Synthèse de réalisation des animations collectives agricoles (bilan qualitatif et quantitatif des actions agricoles à mi-parcours du CT pour proposer des évolutions / adaptations pour le prochain CT pour la période 2026-2028;

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)

Coût total estimé	65 520,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible		Taux	Montant aide	
	AELB	65 520,00 €		60%	39 312,00 €	
	AUTOFINANCEMENT	65 520,00 €		40%	26 208,00 €	
	Total				65 520,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 680,00 €	20 160,00 €	22 680,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	ACTION	Réalisation de 3-4 newsletters fil d'actu Authion/an			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Synthèse de l'évolution des indicateurs agronomiques suivis			Maître d'ouvrage	Document
	RESULTAT	Nombre de Comité de Pilotage et participants			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre de rencontres et participants du Groupe Technique Prescripteurs			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre de rencontres et participants de la Commission Agricole			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Diffusion de la Charte Agricole de Territoire et nombre de structures agricoles signataires			Maître d'ouvrage	Nombre

Fiche modifiée le 09/03/2023 par admin_smbaa

Bilan des indicateurs

	Type	Indicateur	Source	Détail
Fiche action 71 v1 POL_CAPDL_2023-2025_ANI_1 - Animation du dispositif MAEC forfaitaire de réduction des IFT	RESULTAT	Nombre d'exploitations engagées en MAEC forfaitaire (objectif : 20/an)	Maître d'ouvrage	Nombre Page 1
	RESULTAT	Surfaces engagées en MAEC (ha)	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Evolution des IFT/ par culture et par exploitation et par système de production	Maître d'ouvrage	Nombre
Fiche action 67 v1 AT_CAPDL_2023-2025_ANI_2 - Coordination, suivi et synthèse des actions agricoles 49	ACTION	Réalisation de 3-4 newsletters fil d'actu Authion/an	Maître d'ouvrage	Nombre Page 3
	RESULTAT	Synthèse de l'évolution des indicateurs agronomiques suivis	Maître d'ouvrage	Document
	RESULTAT	Nombre de Comité de Pilotage et participants	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre de rencontres et participants du Groupe Technique Prescripteurs	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre de rencontres et participants de la Commission Agricole	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Diffusion de la Charte Agricole de Territoire et nombre de structures agricoles signataires	Maître d'ouvrage	Nombre

SVL - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE

Maîtres d'ouvrages : CASVL

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : Agriculteurs



Enjeux du SAGE : N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles
& N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

Groupe du CT Eau 2023-2025 : CASVL - **Thématiques du CT Eau :** Actions transversales & Pollutions

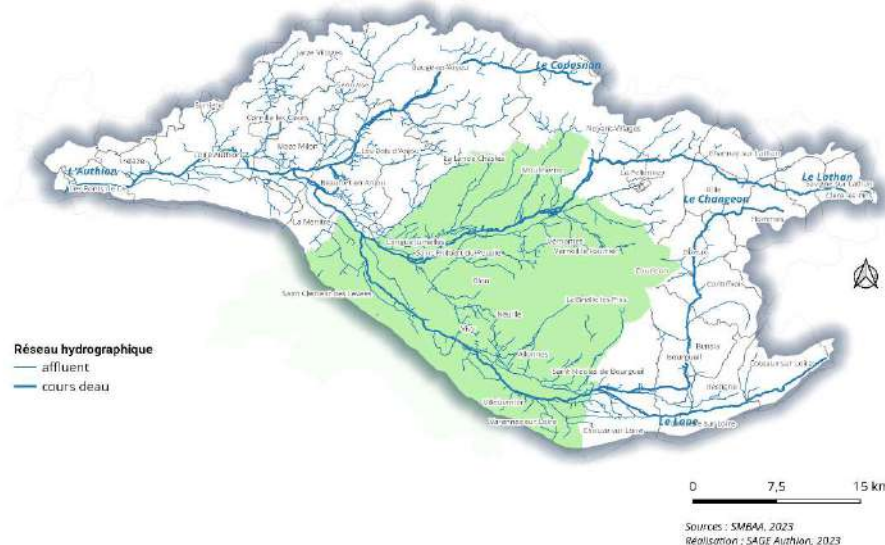
STRATÉGIE, OBJECTIFS et LOCALISATION

La communauté d'agglomération Saumur Val de Loire engage dans le CTEau 2023-2025 des actions contribuant à l'atteinte de deux enjeux du SAGE : l'amélioration de la qualité des eaux souterraines et superficielles et la communication autour des enjeux du SAGE.

Avec l'appui de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire pour l'animation et la rédaction du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC), et dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) Prioritaires du territoire de Saumur Val de Loire (Boiseaudier, Fontaine), la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire porte 5 actions, permettant de contribuer à l'amélioration de la qualité de nos masses d'eau :

- POL_SVL_2023-2025_AUT_1 - Acquisition foncière
- POL_SVL_2023-2025_ETU_1 - Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs
- POL_SVL_2023-2025_IDS_1 - Réalisation d'analyses de suivi de la qualité des eaux
- POL_SVL_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC
- POL_SVL_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC
- AT_SVL_2023-2025_ANI_1 - Sensibilisation des scolaires aux enjeux Eau du territoire de la CASVL

Localisation de la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire



Groupement RPDL Groupe - SVL

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux Montant		Taux Montant		Taux du		Taux	
		AELB	AELB	RPDL	RPDL	Tiers	Montant du Tiers	du MO	Montant MO
AT_SVL_ANI_1	38 808,00 €	19%	7 500,00 €	30%	11 642,40 €	0%	- €	51%	19 665,60 €
POL_SVL_CIC_1	58 944,00 €	50%	29 472,00 €	30%	17 683,20 €	11%	6 483,84 €	9%	5 304,96 €
POL_SVL_CIC_2	10 800,00 €	50%	5 400,00 €	30%	3 240,00 €	20%	2 160,00 €	0%	- €
POL_SVL_ETU_1	21 859,20 €	50%	10 929,60 €	30%	6 557,76 €	0%	- €	20%	4 371,84 €
POL_SVL_IDS_1	1 800,00 €	50%	900,00 €	30%	540,00 €		- €	20%	360,00 €
POL_SVL_AUTR_1	18 000,00 €	50%	9 000,00 €	0%	- €		- €	50%	9 000,00 €
TOTAL	150 211,20 €	42%	63 201,60 €	26%	39 663,36 €	6%	8 643,84 €	26%	38 702,40 €

Groupe - SVL

ORI ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Fiche action 101 v1	POL_SVL_2023-2025_AUTR_1 - Acquisition foncière	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire	18 000,00 € CASVL	Page 1
Fiche action 102 v1	POL_SVL_2023-2025_ETU_1 – Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire	21 860,00 € CASVL	Page 2
Fiche action 103 v1	POL_SVL_2023-2025_IDS_1 - Réalisation d'analyses de suivi de la qualité des eaux	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire	1 800,00 € CASVL	Page 3
Fiche action 104 v1	POL_SVL_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire	58 944,00 € CASVL	Page 4
Fiche action 105 v1	POL_SVL_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire	10 800,00 € CASVL	Page 5

ORI ENJEU N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

ENJEU N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

Fiche action 40 v1	AT_SVL_2023-2025_ANI_1 - Sensibilisation des scolaires aux enjeux Eau du territoire de la CASVL	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire	38 808,00 € CASVL	Page 6
------------------------------------	---	--	-------------------	--------

FICHE ACTION 101 V1

POL_SVL_2023-2025_AUTR_1 - Acquisition foncière

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - POL

Compartiment - AUTR

Secteurs & MO - SVL

Budget - MOEXT

Groupe - SVL

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) Prioritaires, l'acquisition foncière de terrain pour améliorer la qualité des masses d'eaux est intégrée par l'EPCI Saumur Val de Loire.

Description détaillée

Conditions de réussite

- Définir les territoires/terrains pertinents pour l'acquisition foncière

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	18000,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible		Taux	Montant aide	
	AELB	18 000,00 €		50%	9 000,00 €	
	AUTOFINANCEMENT	18 000,00 €		50%	9 000,00 €	
	Total				18 000,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Surface acquise (ha)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Evolution des paramètres de qualité des eaux (matières azotées, produits phytosanitaires)			Maître d'ouvrage	Nombre

FICHE ACTION 102 V1

POL_SVL_2023-2025_ETU_1 – Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs

Chef de projet - ASEL Contrat - CT Eau 2023-2025 Thématique - POL Compartiment - ETU Secteurs & MO - SVL Budget - MOEXT Groupe - SVL

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

En coordination avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, réalisation d'un diagnostic de territoire sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation des Captages de Fontaine et Boiseaudier) permettant la rédaction du Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) initiant la définition du cahier des charges et objectifs du dispositif d'accompagnement à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) forfaitaire.

Description détaillée

Dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) Prioritaires (Boiseaudier à Neuillé, La Fontaine à Allonnes), la rédaction et le dépôt du Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) nécessite la mise en place d'un diagnostic de territoire afin de mieux identifier les enjeux associés. Le bilan et le dépôt annuel du PAEC seront rédigés conjointement avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire suivant les retours d'expérience des actions déployées sur le territoire cible.

Dans un objectif de réduire la pollution constatée sur les masses d'eaux souterraines destinée à la production d'eau potable, des MAEC à « enjeu eau » seraient proposées pour réduire les IFT Herbicides et Hors Herbicides, or les conditions de ces contractualisations nécessitent de :

- Réaliser un diagnostic agricole des exploitations des Aires d'Alimentation des Captages de l'EPCI Saumur Val de Loire,
- Rédiger et déposer annuellement un PAEC associé des objectifs à atteindre et des MAEC proposées aux exploitants agricoles,
- Programmer des temps collectifs pour informer chaque agriculteur, mais également les prescripteurs et élus, de la démarche proposée,
- Appuyer individuellement les exploitants sur les démarches et le suivi des engagements et contractualisation (action externalisée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire),
- Proposer la réalisation de diagnostics-conseil d'exploitation MAEC et leur suivi individuel les années qui suivent,
- Réaliser des analyses régulières des eaux des captages pour suivre l'évolution de la qualité des eaux et les effets courts et longs termes liés aux moyens mis en œuvre.

L'EPCI Saumur Val de Loire réalisera le relai des dispositifs engagés dans leur plan d'action liant l'administratif, les financeurs et la communication sur le territoire.

Conditions de réussite

- Réaliser un diagnostic complet du territoire associé aux captages prioritaires.
- Identifier les enjeux et leviers à mettre en œuvre pour favoriser la contractualisation vers un changements de pratiques économes en intrants des systèmes d'exploitation.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)

Coût total estimé	21 860,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible		Taux	Montant aide	
	AELB	21 860,00 €		50%	10 930,00 €	
	RPDL	21 860,00 €		30%	6 558,00 €	
	AUTOFINANCEMENT	21 860,00 €		20%	4 372,00 €	
	Total				21 860,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 464,00 €	5 698,00 €	5 698,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Nombre d'exploitation contractualisées en MAEC « enjeu eau » (objectif : 10 / an)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre d'exploitation suivi après contractualisation			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre d'exploitations impliquées dans le diagnostic			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Surface diagnostiquée (ha)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Diagnostic de territoire			Maître d'ouvrage	Document
	RESULTAT	Rapports annuels de PAEC			Maître d'ouvrage	Document
	RESULTAT	Cahier des charges des MAEC à contractualiser			Maître d'ouvrage	Document

Fiche modifiée le 03/04/2023 par asellier

FICHE ACTION 103 V1

POL_SVL_2023-2025_IDS_1 - Réalisation d'analyses de suivi de la qualité des eaux

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - POL

Compartiment - IDS

Secteurs & MO - SVL

Budget - MOEXT

Groupe - SVL

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) Prioritaires, la réalisation d'analyses des eaux des captages est indispensable pour évaluer l'impact des actions proposées sur la qualité des eaux prélevées pour la production en eau potable.

Description détaillée

Conditions de réussite

- Evaluer les paramètres à analyser
- Définir la fréquence des prélèvements pour un suivi cohérent de la qualité des masses d'eaux

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	1 800,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible		Taux	Montant aide	
	AELB	1 800,00 €		50%	900,00 €	
	RPDL	1 800,00 €		30%	540,00 €	
	AUTOFINANCEMENT	1 800,00 €		20%	360,00 €	
	Total				1 800,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Nombre d'analyses réalisées			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Evolution des paramètres de qualité des eaux (matières azotées, produits phytosanitaires)			Maître d'ouvrage	Nombre

FICHE ACTION 104 V1

POL_SVL_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - POL

Compartiment - CIC

Secteurs & MO - SVL

Budget - MOEXT

Groupe - SVL

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Diagnosics-conseil agro-environnemental d'exploitation agricole avec analyse du système de production, des pratiques de fertilisation et de protection phytosanitaires au siège d'exploitation, évaluation de la vulnérabilité aux transferts du parcellaire pour l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé vers un système de production plus adapté à la stratégie de reconquête de la ressource en eau sur le territoire du bassin versant de l'Authion.

Description détaillée

Les échanges durant ces diagnostics ont pour but de réduire la vulnérabilité du parcellaire de l'exploitation par la mise en place d'aménagements et l'optimisation des pratiques de l'exploitant. Sur le constat d'écarts de pratiques et de pressions phytosanitaires, seront proposées des orientations pour répondre à la problématique du désherbage et favoriser la mise en œuvre de mesures prophylactiques, alternatives aux produits phytosanitaires. Selon les pratiques de fertilisation et la disposition du parcellaire au regard de sa vulnérabilité en azote et phosphore, seront exposés des conseils et préconisations d'usage pour réduire les phénomènes de ruissellement et transferts des éléments nitrates et phosphore déclassants aux masses d'eau.

Le plan d'actions personnalisé à l'issue du diagnostic-conseil d'exploitation vise accompagner l'exploitant pour réduire la vulnérabilité de son parcellaire par la mise en place d'aménagements (haies, bandes enherbées...) et de dispositions à différents niveaux (réglementaire, stratégique, agronomique, technique...). La vérification ou la mise en conformité, par rapport au système de production de l'exploitation, et l'adéquation des pratiques aux cultures et types de sols aide à répondre aux thématiques de fertilisation et désherbage, de protection des cultures de façon et de travail du sol pour améliorer les effets des changements de pratiques sur la ressource en eau en supprimant les risques de pollutions ponctuelles et diffuses.

Le SMBAA propose d'adapter le questionnaire et le relevé des indicateurs (bancaisation des données sur l'outil web AT_BV_IDS_3) pour les diagnostics Mesures Agro-Environnementales et Climatiques proposés à l'échelle du bassin versant :

- dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires (Boiseaudier à Neuillé, La Fontaine à Allonnes) à travers un diagnostic MAEC « enjeu eau »,
- dans le cadre de la conservation de l'équité des exploitants à l'accessibilité à des actions de réflexion sur les changements de pratiques à travers un diagnostic MAEC forfaitaire, réduction des IFT, réalisé sur le reste du bassin versant (hors AAC).

Conditions de réussite

Maîtrise d'œuvre globale de réalisation des diagnostics en partie pour le compte des exploitants favorisant leur implication :

- Réaliser des diagnostics sur les zones d'aires d'alimentation des captages prioritaires (objectif : 10 / an – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)
- Bancaiser les indicateurs agronomiques des exploitations et suivre leur évolution à travers l'évolution des IFT par culture, par exploitation et par système de production
- Récupérer les rapports de diagnostic sur la mise en conformité de l'exploitation et réglementations en vigueur, et l'évaluation des risques de transferts parcellaires azote, phosphore, phytosanitaire + Plan d'action personnalisé

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2024, durée 2 an(s)

Coût total estimé	58 944,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux	Montant aide	
	AELB		58 944,00 €	50%	29 472,00 €	
	RPDL		58 944,00 €	30%	17 683,20 €	
	AUTOFINANCEMENT		58 944,00 €	9%	5 304,96 €	
	TIERS		58 944,00 €	11%	6 483,84 €	
	Total				58 944,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29 472,00 €	29 472,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Nombre de diagnostic réalisés (objectif : 10 / an – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Surface cumulée diagnostiquée (ha de SAU)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre de conversion en agriculture biologique à la suite des diagnostics			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Linéaire de haies plantées à la suite des diagnostics (ml)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Cartographie des risques parcellaires d'exploitation azote/phosphore/phytosanitaires (cartographie SIG)			Maître d'ouvrage	Document

Fiche modifiée le 03/04/2023 par asellier

FICHE ACTION 105 V1

POL_SVL_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - POL

Compartiment - CIC

Secteurs & MO - SVL

Budget - MOEXT

Groupe - SVL

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Le suivi agronomique d'exploitation après la réalisation d'un diagnostic agro-environnemental d'exploitation agricole met à disposition l'évolution des indicateurs désignés comme indispensables à l'amélioration de la ressource en eau (IFT, pratiques agronomiques, usage de la ressource, mesures de fertilisation et désherbage...)

Description détaillée

L'accompagnement des systèmes d'exploitation par le développement d'itinéraires de production et de référentiels agronomiques à bas niveaux d'intrants permet de limiter l'émission des polluants vers les milieux naturels aquatiques et les nappes souterraines. Les suivis agronomiques annuels reprennent le plan d'actions personnalisé de l'exploitation réalisé lors du diagnostic agro-environnemental d'exploitation pour faire le point sur la mise en œuvre des actions d'accompagnement technique et agronomique des exploitants agricoles.

L'action comprend la réalisation des suivis agronomiques annuels à N+1 pendant 5 ans à la suite d'un diagnostic préalable à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ces suivis sont majoritairement inscrits dans les plans d'actions des aires d'alimentation des captages prioritaires, soit 25 suivis en 2025.

Conditions de réussite

- Réaliser des suivis agronomiques à l'issue de diagnostic d'exploitation
- Bancariser les indicateurs agronomiques des exploitations et suivre leur évolution à travers l'évolution des IFT par culture, par exploitation et par système de production
- Evaluer l'effet des contractualisations MAEC face aux enjeux eaux identifiés sur le territoire

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2025, durée 1 an(s)					
Coût total estimé	10 800,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux		Montant aide
	AELB		10 800,00 €	50%		5 400,00 €
	RPDL		10 800,00 €	30%		3 240,00 €
	TIERS		10 800,00 €	20%		2 160,00 €
	Total					10 800,00 €
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 800,00 €

Indicateurs

Type	Intitulé	Source	Détail
RESULTAT	Nombre de suivis réalisés (nombre) (objectif : 25 supplémentaires / an écoulé – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)	Maître d'ouvrage	Nombre
RESULTAT	Evolution des IFT par culture et par exploitation et par système de production	Maître d'ouvrage	Nombre

Fiche modifiée le 27/02/2023 par asellier

AT_SVL_2023-2025_ANI_1 - Sensibilisation des scolaires aux enjeux Eau du territoire de la CASVL

Chef de projet - EC

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - AT

Compartiment - ANI

Secteurs & MO - SVL

Budget - MOEXT

Groupe - SVL

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°V : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE

Description

Afin de sensibiliser les générations futures sur les enjeux liés à l'eau, son usage et ses problématiques, l'agglomération de Saumur Val de Loire souhaite intervenir au sein des écoles de son territoire.

Il est prévu l'organisaion d'interventions pédagogiques au sein d'établissements scolaire de cycle 2 et 3 du territoire de la CASVL (25 écoles sur 11 communes).

Description détaillée

L'action proposée est donc la sensibilisation des élèves de cycle 2 et 3 (CP - CM2) du nord du territoire de l'agglomération (nord de l'Authion) sur 11 communes du territoire de la Régie Eaux Saumur Val de Loire. A travers des séquences d'apprentissage et des fiches pédagogiques, les élèves vont découvrir les principaux éléments relatifs aux ressources en eau de notre planète, la fragilité des écosystèmes et la nécessaire vigilance à adopter pour préserver cette précieuse ressource. Le thème de l'eau fait l'objet d'une place particulière dans les programmes scolaires, et la façon dont la sensibilisation sera abordée devra s'intégrer au cursus scolaire.

Le contenu de l'action se décline à travers plusieurs axes transversaux. Plusieurs thématiques de travail vont être dégagées, chacune d'elle pouvant être explorée par différentes portes d'entrée :

- Le cycle de l'eau dans la nature : l'eau à l'échelle planétaire, les états et propriétés de l'eau, les ressources disponibles ;
- Eau et vie : les écosystèmes aquatiques, l'eau dans le corps humain ;
- Les usages de l'eau : l'eau et les activités économiques (agriculture, industrie,...), l'eau et les usages domestiques, l'eau source d'énergie, l'eau et les loisirs ;
- Traitement et distribution de l'eau : eau potable, eaux usées, cycle de l'eau dans la ville, approvisionnement, les pollutions.

Ces sujets seront abordés au sein des écoles du territoire, en coordination avec le rectorat d'académie. Selon le contexte géographique des écoles, et les contraintes liées aux établissements, des sorties sur le terrain (rivières, rue autour de l'école, usine d'eau potable, station d'épuration, etc...) peuvent être organisées, pour découvrir l'eau dans tous ses milieux.

Concernant les moyens humains déployés, il est prévu :

- en 2022/2023 : qu'un agent du service Eau et Assainissement de l'agglomération de Saumur Val de Loire intervienne au sein des établissements et anime la sensibilisation. Cette étape permettra de débiter les interventions à une échelle modeste, établir un diagnostic des besoins et de la réalité du terrain afin d'assurer une montée en puissance les années suivantes. Cette première année permettra également d'établir une relation avec le rectorat afin de répondre au plus près des attentes du système éducatif. Des rencontres avec différents partenaires publics (médiathèques, ludothèques, archives) ont déjà eu lieu afin d'obtenir des supports et du matériel pédagogique et ainsi le valoriser.
- en 2023/2024 et 2024/2025 : déploiement de l'animation à l'ensemble des écoles scolaires.

Conditions de réussite

Cette action s'intègre dans les missions et compétences du SAGE, notamment sur le volet : communication et la sensibilisation de la population du bassin versant sur la thématique « eau et milieux aquatiques ».

Les objectifs de la sensibilisation des scolaires sont multiples, et peuvent se décliner selon les axes suivants :

- mieux connaître l'élément « eau » afin d'appréhender l'urgence à le protéger (différents états de l'eau, la présence de l'eau à l'échelle planétaire, différencier eau douce et eau salée, pour les plus grands, connaître sa formule chimique et ses principales propriétés chimiques) ;

- Apprécier et promouvoir l'eau du robinet comme boisson, réduire le gaspillage de la ressources, appréhender les usages de l'eau à la maison comme ailleurs (école, cantine, etc.), sensibiliser aux économies d'eau ;
- Découvrir et comprendre le traitement de l'eau, de la ressource, en passant par l'usage domestique (ou autre) et le retour dans le milieu naturel. Découvrir le cycle de l'eau ;
- Faire un focus sur l'eau dans la ville. Reconnaître les points d'eau, mais aussi les points de rejet vers le milieu naturel. Comprendre qu'un avaloir n'est pas une poubelle, mais le début d'un cours d'eau.

Globalement, l'objectif est d'éveiller les élèves aux bonnes pratiques de l'utilisation de l'eau, et élargir leurs connaissances en fonction des classes, et progressivement son étude à des notions scientifiques. A plus large échelle, l'objectif est de faire évoluer les comportements au niveau des scolaires bien sûr, en espérant que la pratique des bons gestes ruisselle sur les parents, les proches des enfants, et les enseignants.

Localisation administrative	Saumur					
Masse d'eau	L'Authion et ses affluents depuis Brain-sur-Allonnes jusqu'a la confluence avec le Lathan - FRGR0448					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	38 808,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible		Taux		Montant aide
	AELB	38 808,00 €		19.33%		7 500,00 €
	RPDL	38 808,00 €		30%		11 642,40 €
	AUTOFINANCEMENT	38 808,00 €		50.67%		19 665,60 €
	Total					38 808,00 €
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 808,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Nombre d'écoles au sein desquelles la sensibilisation a eu lieu			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre d'élèves ayant participé à la sensibilisation			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Satisfaction des enseignants à la sensibilisation (qui doit s'intégrer à un programme scolaire)			Maître d'ouvrage	Document

Bilan des indicateurs

	Type	Indicateur	Source	Détail	
Fiche action 101 v1 POL_SVL_2023-2025_AUTR_1 - Acquisition foncière	RESULTAT	Surface acquise (ha)	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 1
	RESULTAT	Evolution des paramètres de qualité des eaux (matières azotées, produits phytosanitaires)	Maître d'ouvrage	Nombre	
Fiche action 102 v1 POL_SVL_2023-2025_ETU_1 – Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs	RESULTAT	Nombre d'exploitation contractualisées en MAEC « enjeu eau » (objectif : 10 / an)	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 2
	RESULTAT	Nombre d'exploitation suivi après contractualisation	Maître d'ouvrage	Nombre	
	RESULTAT	Nombre d'exploitations impliquées dans le diagnostic	Maître d'ouvrage	Nombre	
	RESULTAT	Surface diagnostiquée (ha)	Maître d'ouvrage	Nombre	
	RESULTAT	Diagnostic de territoire	Maître d'ouvrage	Document	
	RESULTAT	Rapports annuels de PAEC	Maître d'ouvrage	Document	
	RESULTAT	Cahier des charges des MAEC à contractualiser	Maître d'ouvrage	Document	
Fiche action 103 v1 POL_SVL_2023-2025_IDS_1 - Réalisation d'analyses de suivi de la qualité des eaux	RESULTAT	Nombre d'analyses réalisées	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 3
	RESULTAT	Evolution des paramètres de qualité des eaux (matières azotées, produits phytosanitaires)	Maître d'ouvrage	Nombre	
Fiche action 104 v1 POL_SVL_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC	RESULTAT	Nombre de diagnostic réalisés (objectif : 10 / an – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 4
	RESULTAT	Surface cumulée diagnostiquée (ha de SAU)	Maître d'ouvrage	Nombre	
	RESULTAT	Nombre de conversion en agriculture biologique à la suite des diagnostics	Maître d'ouvrage	Nombre	
	RESULTAT	Linéaire de haies plantées à la suite des diagnostics (ml)	Maître d'ouvrage	Nombre	
	RESULTAT	Cartographie des risques parcellaires d'exploitation azote/phosphore/phytosanitaires (cartographie SIG)	Maître d'ouvrage	Document	
Fiche action 105 v1 POL_SVL_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC	RESULTAT	Nombre de suivis réalisés (nombre) (objectif : 25 supplémentaires / an écoulé – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 5
	RESULTAT	Evolution des IFT par culture et par exploitation et par système de production	Maître d'ouvrage	Nombre	
Fiche action 40 v1 AT_SVL_2023-2025_ANI_1 - Sensibilisation des scolaires aux enjeux Eau du territoire de la CASVL	RESULTAT	Nombre d'écoles au sein desquelles la sensibilisation a eu lieu	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 6
	RESULTAT	Nombre d'élèves ayant participé à la sensibilisation	Maître d'ouvrage	Nombre	
	RESULTAT	Satisfaction des enseignants à la sensibilisation (qui doit s'intégrer à un programme scolaire)	Maître d'ouvrage	Document	

CCBV - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE

Maîtres d'ouvrages : CCBV

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : Agriculteurs



Enjeux du SAGE : N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

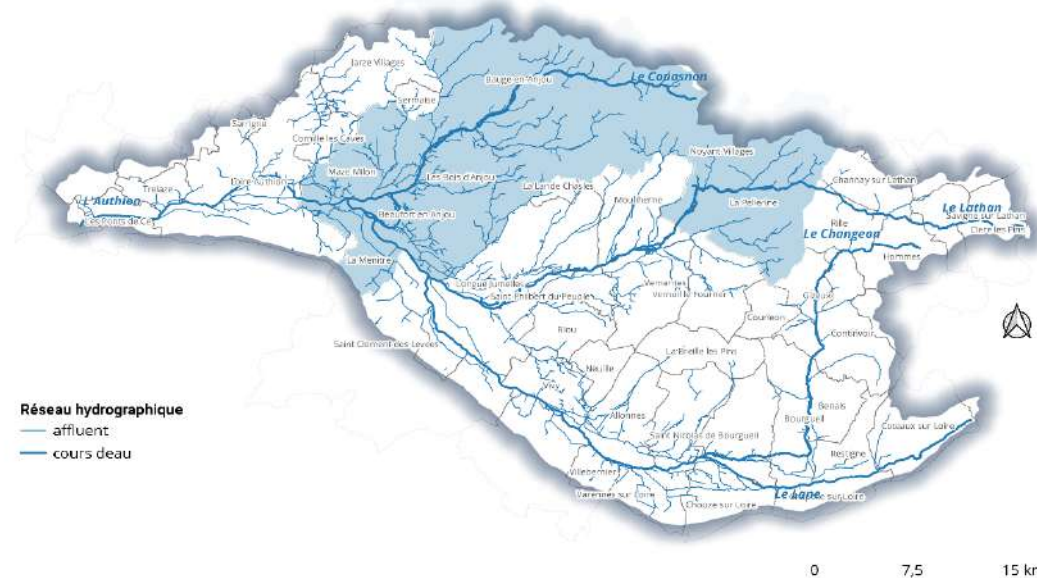
Groupe du CT Eau 2023-2025 : CCBV - Thématiques du CT Eau : Pollutions

STRATÉGIE, OBJECTIFS et LOCALISATION

Avec l'appui de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire pour l'animation et la rédaction du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC), et dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) du territoire de Baugeois-Vallée (Clos Bertin, Pontigné), la Communauté de communes de Baugeois-Vallée porte 4 actions, permettant de contribuer à l'amélioration de la qualité de nos masses d'eau :

- POL_CCBV_2023-2025_ANI_1 - Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs
- POL_CCBV_2023_ETU_1 - Etude de délimitation de l'AAC de Pontigné
- POL_CCBV_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC
- POL_CCBV_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC

Localisation de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée



Sources : SMBAA, 2023
Réalisation : SAGE Authion, 2023

Groupement RPDL Groupe - CCBV

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux		Taux		Taux du		Taux	
		AELB	Montant AELB	RPDL	Montant RPDL	Tiers	Montant du Tiers	du MO	Montant MO
POL_CCBV_ANI_1	27 420,00 €	50%	13 710,00 €	30%	8 226,00 €	0%	- €	20%	5 484,00 €
POL_CCBV_CIC_1	141 024,00 €	51%	71 922,24 €	30%	42 307,20 €	11%	15 512,64 €	8%	11 281,92 €
POL_CCBV_CIC_2	27 000,00 €	50%	13 500,00 €	30%	8 100,00 €	20%	5 400,00 €	0%	- €
POL_CCBV_ETU_1	48 000,00 €	50%	24 000,00 €	30%	14 400,00 €	0%	- €	20%	9 600,00 €
TOTAL	243 444,00 €	51%	123 132,24 €	30%	73 033,20 €	9%	20 912,64 €	11%	26 365,92 €

Groupe - CCBV

ORI ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Fiche action 39 v1	POL_CCBV_2023-2025_ANI_1 - Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs	Communauté de Commune Bugeois Vallée	27 420,00 € CCBV	Page 1
Fiche action 38 v1	POL_CCBV_2023_ETU_1 - Etude de délimitation de l'AAC de Pontigné	Communauté de Commune Bugeois Vallée	48 000,00 € CCBV	Page 2
Fiche action 106 v1	POL_CCBV_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC	Communauté de Commune Bugeois Vallée	141 024,00 € CCBV	Page 3
Fiche action 107 v1	POL_CCBV_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC	Communauté de Commune Bugeois Vallée	27 000,00 € CCBV	Page 4

POL_CCBV_2023-2025_ANI_1 - Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - POL

Compartiment - ANI

Secteurs & MO - CCBV

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - CCBV

Maître d'ouvrage	Communauté de Commune Baugeois Vallée
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

En coordination avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, réalisation d'un diagnostic de territoire sur les Aires d'Alimentation des Captages de Clos Bertin et Pontigné permettant la rédaction du Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) initiant la définition du cahier des charges et objectifs du dispositif d'accompagnement à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) forfaitaire.

Description détaillée

Dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) (Clos Bertin, Pontigné), la rédaction et le dépôt du Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) nécessite la mise en place d'un diagnostic de territoire afin de mieux identifier les enjeux associés. Le bilan et le dépôt annuel du PAEC seront rédigés conjointement avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire suivant les retours d'expérience des actions déployées sur le territoire cible.

Dans un objectif de réduire la pollution constatée sur les masses d'eaux souterraines destinée à la production d'eau potable, des MAEC à « enjeu eau » seraient proposées pour réduire les IFT Herbicides et Hors Herbicides, or les conditions de ces contractualisations nécessitent de :

- Réaliser un diagnostic agricole des exploitations des Aires d'Alimentation des Captages de l'EPCI Baugeois Vallée,
- Compléter le diagnostic par l'étude de délimitation de l'AAC de Pontigné,
- Rédiger et déposer annuellement un PAEC associé des objectifs à atteindre et des MAEC proposées aux exploitants agricoles,
- Programmer des temps collectifs pour informer chaque agriculteur, mais également les prescripteurs et élus, de la démarche proposée,
- Appuyer individuellement les exploitants sur les démarches et le suivi des engagements et contractualisation (action externalisée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire),
- Proposer la réalisation de diagnostics-conseil d'exploitation MAEC et leur suivi individuel les années qui suivent,

L'EPCI Baugeois Vallée réalisera le relai des dispositifs engagés dans leur plan d'action liant l'administratif, les financeurs et la communication sur le territoire.

Conditions de réussite

- Réaliser un diagnostic complet du territoire associé aux captages prioritaires.
- Identifier les enjeux et leviers à mettre en œuvre pour favoriser la contractualisation vers un changements de pratiques économes en intrants des systèmes d'exploitation.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)

Coût total estimé	27 420,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible		Taux	Montant aide	
	AELB	27 420,00 €		50%	13 710,00 €	
	RPDL	27 420,00 €		30%	8 226,00 €	
	AUTOFINANCEMENT	27 420,00 €		20%	5 484,00 €	
	Total				27 420,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 436,00 €	6 492,00 €	6 492,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Nombre d'exploitations impliquées dans le diagnostic			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Surface diagnostiquée (ha)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Rapports annuels de PAEC			Maître d'ouvrage	Document
	RESULTAT	Diagnostic de territoire			Maître d'ouvrage	Document
	RESULTAT	Cahier des charges des MAEC à contractualiser			Maître d'ouvrage	Document
	RESULTAT	Nombre d'exploitation contractualisées en MAEC « enjeu eau » (objectif : 25 / an)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre d'exploitation suivi après contractualisation			Maître d'ouvrage	Nombre

Fiche modifiée le 03/04/2023 par asellier

FICHE ACTION 38 V1

POL_CCBV_2023_ETU_1 - Etude de délimitation de l'AAC de Pontigné

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - POL

Compartiment - ETU

Secteurs & MO - CCBV

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - CCBV

Maître d'ouvrage	Communauté de Commune Baugeois Vallée
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Dans le cadre des plans d'actions relatifs aux Aires d'Alimentation des Captages (AAC), l'étude de délimitation de l'AAC de Pontigné compléterait la réalisation du diagnostic de territoire pour mieux connaître définir les enjeux y étant associés.

Description détaillée

Conditions de réussite

- Evaluer l'Aire d'Alimentation du Captage de Pontigné
- Réaliser un diagnostic complet du territoire associé aux captages prioritaires.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 1 an(s)					
Coût total estimé	48 000,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible	Taux	Montant aide		
	AELB	48 000,00 €	50%	24 000,00 €		
	RPDL	48 000,00 €	30%	14 400,00 €		
	AUTOFINANCEMENT	48 000,00 €	20%	9 600,00 €		
	Total			48 000,00 €		
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Indicateurs

Type	Intitulé	Source	Détail
RESULTAT	Rapport d'évaluation de l'AAC de Pontigné	Maître d'ouvrage	Document
RESULTAT	Diagnostic de territoire	Maître d'ouvrage	Document
RESULTAT	Cartographie de délimitation de l'AAC (Cartographie SIG)	Maître d'ouvrage	Document

Fiche modifiée le 03/04/2023 par asellier

POL_CCBV_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - POL

Compartiment - CIC

Secteurs & MO - CCBV

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - CCBV

Maître d'ouvrage	Communauté de Commune Baugeois Vallée
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Diagnosics-conseil agro-environnemental d'exploitation agricole avec analyse du système de production, des pratiques de fertilisation et de protection phytosanitaires au siège d'exploitation, évaluation de la vulnérabilité aux transferts du parcellaire pour l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé vers un système de production plus adapté à la stratégie de reconquête de la ressource en eau sur le territoire du bassin versant de l'Authion.

Description détaillée

Les échanges durant ces diagnostics ont pour but de réduire la vulnérabilité du parcellaire de l'exploitation par la mise en place d'aménagements et l'optimisation des pratiques de l'exploitant. Sur le constat d'écarts de pratiques et de pressions phytosanitaires, seront proposées des orientations pour répondre à la problématique du désherbage et favoriser la mise en œuvre de mesures prophylactiques, alternatives aux produits phytosanitaires. Selon les pratiques de fertilisation et la disposition du parcellaire au regard de sa vulnérabilité en azote et phosphore, seront exposés des conseils et préconisations d'usage pour réduire les phénomènes de ruissellement et transferts des éléments nitrates et phosphore déclassants aux masses d'eau.

Le plan d'actions personnalisé à l'issue du diagnostic-conseil d'exploitation vise accompagner l'exploitant pour réduire la vulnérabilité de son parcellaire par la mise en place d'aménagements (haies, bandes enherbées...) et de dispositions à différents niveaux (réglementaire, stratégique, agronomique, technique...). La vérification ou la mise en conformité, par rapport au système de production de l'exploitation, et l'adéquation des pratiques aux cultures et types de sols aide à répondre aux thématiques de fertilisation et désherbage, de protection des cultures de façon et de travail du sol pour améliorer les effets des changements de pratiques sur la ressource en eau en supprimant les risques de pollutions ponctuelles et diffuses.

Le SMBAA propose d'adapter le questionnaire et le relevé des indicateurs (bancaisation des données sur l'outil web AT_BV_IDS_3) pour les diagnostics Mesures Agro-Environnementales et Climatiques proposés à l'échelle du bassin versant :

- dans le cadre des plans d'actions relatifs aux captages prioritaires (Clos Bertin à Beaufort-en-Vallée) à travers un diagnostic MAEC « enjeu eau »,
- dans le cadre de la conservation de l'équité des exploitants à l'accessibilité à des actions de réflexion sur les changements de pratiques à travers un diagnostic MAEC forfaitaire, réduction des IFT, réalisé sur le reste du bassin versant (hors AAC).

Conditions de réussite

Maîtrise d'œuvre globale de réalisation des diagnostics en partie pour le compte des exploitants favorisant leur implication :

- Réaliser des diagnostics sur les zones d'aires d'alimentation des captages prioritaires (objectif : 25 / an – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)
- Bancaiser les indicateurs agronomiques des exploitations et suivre leur évolution à travers l'évolution des IFT par culture, par exploitation et par système de production
- Récupérer les rapports de diagnostic sur la mise en conformité de l'exploitation et réglementations en vigueur, et l'évaluation des risques de transferts parcellaires azote, phosphore, phytosanitaire + Plan d'action personnalisé

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2024, durée 2 an(s)

Coût total estimé	141 024,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux	Montant aide	
	AELB		141 024,00 €	51%	71 922,24 €	
	RPDL		141 024,00 €	30%	42 307,20 €	
	AUTOFINANCEMENT		141 024,00 €	8%	11 281,92 €	
	TIERS		141 024,00 €	11%	15 512,64 €	
	Total				141 024,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70 512,00 €	70 512,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Nombre de diagnostic réalisés (nombre) (objectif : 25 / an – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Surface cumulée diagnostiquée (ha de SAU)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre de conversion en agriculture biologique à la suite des diagnostics			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Linéaire de haies plantées à la suite des diagnostics (ml)			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Cartographie des risques parcellaires d'exploitation azote/phosphore/phytosanitaires (cartographie SIG)			Maître d'ouvrage	Document

Fiche modifiée le 03/04/2023 par asellier

FICHE ACTION 107 V1

POL_CCBV_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - POL

Compartiment - CIC

Secteurs & MO - CCBV

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - CCBV

Maître d'ouvrage	Communauté de Commune Baugeois Vallée
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Le suivi agronomique d'exploitation après la réalisation d'un diagnostic agro-environnemental d'exploitation agricole met à disposition l'évolution des indicateurs désignés comme indispensables à l'amélioration de la ressource en eau (IFT, pratiques agronomiques, usage de la ressource, mesures de fertilisation et désherbage...)

Description détaillée

L'accompagnement des systèmes d'exploitation par le développement d'itinéraires de production et de référentiels agronomiques à bas niveaux d'intrants permet de limiter l'émission des polluants vers les milieux naturels aquatiques et les nappes souterraines. Les suivis agronomiques annuels reprennent le plan d'actions personnalisé de l'exploitation réalisé lors du diagnostic agro-environnemental d'exploitation pour faire le point sur la mise en œuvre des actions d'accompagnement technique et agronomique des exploitants agricoles.

L'action comprend la réalisation des suivis agronomiques annuels à N+1 pendant 5 ans à la suite d'un diagnostic préalable à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ces suivis sont majoritairement inscrits dans les plans d'actions des aires d'alimentation des captages prioritaires, soit 10 suivis en 2025.

Conditions de réussite

- Réaliser des suivis agronomiques à l'issue de diagnostic d'exploitation (objectif : 10 supplémentaires / an écoulé – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)
- Bancariser les indicateurs agronomiques des exploitations et suivre leur évolution à travers l'évolution des IFT par culture, par exploitation et par système de production
- Evaluer l'effet des contractualisations MAEC face aux enjeux eaux identifiés sur le territoire

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT			
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2025, durée 1 an(s)			
Coût total estimé	27 000,00 € TTC			
Plan de financement prévisionnel		Montant éligible	Taux	Montant aide
	AELB	27 000,00 €	50%	13 500,00 €
	RPDL	27 000,00 €	30%	8 100,00 €
	TIERS	27 000,00 €	20%	5 400,00 €
	Total			27 000,00 €

Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Indicateurs	Type	Intitulé	Source	Détail
	RESULTAT		Nombre de suivis réalisés (nombre) (objectif : 10 supplémentaires / an écoulé – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)	Maître d'ouvrage
RESULTAT		Evolution des IFT par culture et par exploitation et par système de production	Maître d'ouvrage	Nombre

Fiche modifiée le 06/03/2023 par admin_smbaa

Bilan des indicateurs

		Type	Indicateur	Source	Détail	
Fiche action 39 v1	POL_CCBV_2023-2025_ANI_1 - Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs	RESULTAT	Nombre d'exploitations impliquées dans le diagnostic	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 1
		RESULTAT	Surface diagnostiquée (ha)	Maître d'ouvrage	Nombre	
		RESULTAT	Rapports annuels de PAEC	Maître d'ouvrage	Document	
		RESULTAT	Diagnostic de territoire	Maître d'ouvrage	Document	
		RESULTAT	Cahier des charges des MAEC à contractualiser	Maître d'ouvrage	Document	
		RESULTAT	Nombre d'exploitation contractualisées en MAEC « enjeu eau » (objectif : 25 / an)	Maître d'ouvrage	Nombre	
		RESULTAT	Nombre d'exploitation suivi après contractualisation	Maître d'ouvrage	Nombre	
Fiche action 38 v1	POL_CCBV_2023_ETU_1 - Etude de délimitation de l'AAC de Pontigné	RESULTAT	Rapport d'évaluation de l'AAC de Pontigné	Maître d'ouvrage	Document	Page 2
		RESULTAT	Diagnostic de territoire	Maître d'ouvrage	Document	
		RESULTAT	Cartographie de délimitation de l'AAC (Cartographie SIG)	Maître d'ouvrage	Document	
Fiche action 106 v1	POL_CCBV_2024-2025_CIC_1 - Diagnostics-conseil d'exploitation MAEC	RESULTAT	Nombre de diagnostic réalisés (nombre) (objectif : 25 / an – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 3
		RESULTAT	Surface cumulée diagnostiquée (ha de SAU)	Maître d'ouvrage	Nombre	
		RESULTAT	Nombre de conversion en agriculture biologique à la suite des diagnostics	Maître d'ouvrage	Nombre	
		RESULTAT	Linéaire de haies plantées à la suite des diagnostics (ml)	Maître d'ouvrage	Nombre	
		RESULTAT	Cartographie des risques parcellaires d'exploitation azote/phosphore/phytosanitaires (cartographie SIG)	Maître d'ouvrage	Document	
Fiche action 107 v1	POL_CCBV_2025_CIC_2 - Suivis agronomiques individuels MAEC	RESULTAT	Nombre de suivis réalisés (nombre) (objectif : 10 supplémentaires / an écoulé – suivant les contractualisations préalables et objectifs définis dans le PAEC)	Maître d'ouvrage	Nombre	Page 4
		RESULTAT	Evolution des IFT par culture et par exploitation et par système de production	Maître d'ouvrage	Nombre	

CVL - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉE DE COMMUNES CHINON VIENNES LOIRE

Maîtres d'ouvrages : CCCVL

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : /



Enjeux du SAGE : N°II - Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Groupe du CT Eau 2023-2025 : CVL - **Thématiques du CT Eau :** Milieux Aquatiques et TVB

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

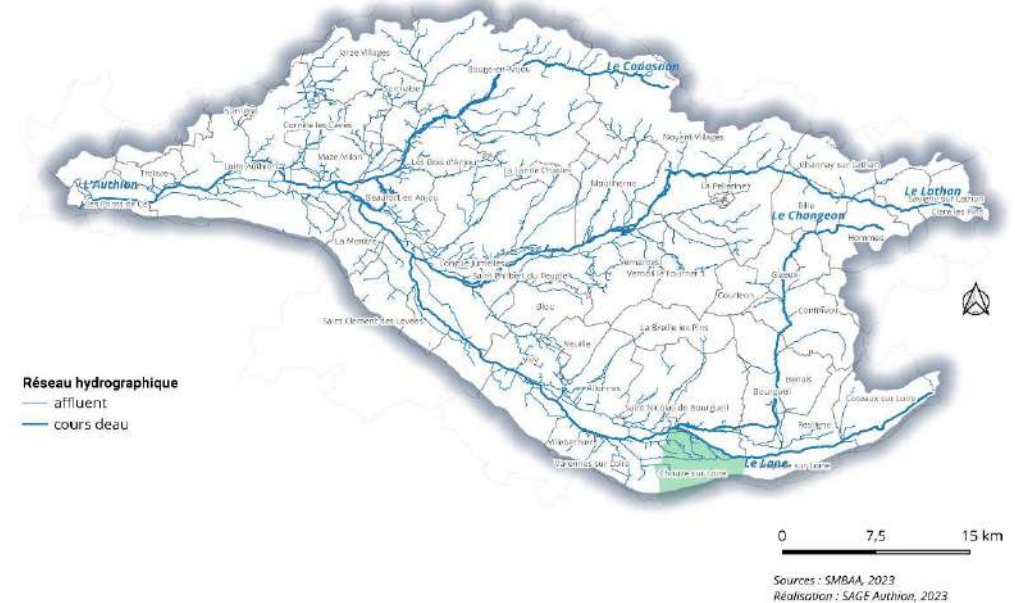
La Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire s'engage dans le CTEau 2023-2025 pour l'atteinte des enjeux du SAGE suivants :

- Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides ;
- Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles.

Pour ce faire elle mettra en oeuvre les actions suivantes:

- Inventaire des zones humides du périmètre de la commune de Chouzé sur Loire sur le bassin de l'Authion;
- Renaturation des cours d'eau de Chouzé sur Loire (Hors Lane).

Localisation de la Communauté de Communes Chinon-Viennes-Loire



Groupement RPDL Groupe - CVL

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux		Montant		Montant CD		Taux du	
		AELB	AELB	RCVL	RCVL	Taux CD 37	37	MO	Montant MO
MA_CVL_OUV_1	180 000,00 €	50%	90 000,00 €	20%	36 000,00 €	10%	18 000,00 €	20%	36 000,00 €
TVB_CVL_ZH_1	12 000,00 €	50%	6 000,00 €	0%	- €	30%	3 600,00 €	20%	2 400,00 €
TOTAL	192 000,00 €	50%	96 000,00 €	19%	36 000,00 €	11%	21 600,00 €	20%	38 400,00 €

Groupe - CVL

ORI ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Fiche action 120 v1	MA_CVL_2023-2025_LMI_1 _Renaturation des cours d'eau de Chouzé sur Loire (hors Lane)	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents	180 000,00 € SMBAA	Page 1
Fiche action 91 v1	TVB_CVL_2023_ZH_1 - Inventaire zones humides de la commune de Chouzé-sur-Loire	Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire	12 000,00 € CCCVL	Page 2

FICHE ACTION 120 V1

MA_CVL_2023-2025_LMI_1 _Renaturation des cours d'eau de Chouzé sur Loire (hors Lane)

Secteurs & MO - CVL

Chef de projet - JBR

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - MA

Compartiment - LMI

Budget - MOEXT

Groupe - CVL

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Description

Renaturation des cours d'eau de la Commune de Chouzé sur Loire visant à améliorer leur état écologique, mettre en place un axe de continuité sédimentaire et piscicole entre le lane et le petit Lane, ainsi que de réduire le risque inondation engendré par leur envasement.

Description détaillée

Actions sur les ouvrages: buses, ponts, clapets:

- Protocole de gestion
- Recalage d'ouvrage
- Remplacement par des ponts cadres
- arasement

Action sur le lit mineur:

- création de banquettes végétalisées
- création de radiers
- reprofilage hydraulique de certaines sections

Actions sur les berges:

- Retalutage de berge
- implantation de ripisylve

Actions sur les versants:

- restauration et valorisation de zones humides
- création d'abreuvoirs
- implantation de haies

Conditions de réussite

Mise en oeuvre des travaux

Localisation administrative	Chouze sur Loire
Masse d'eau	Le Lane et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec l'Authion - FRGR0451
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)
Coût total estimé	180 000,00 € TTC

Plan de financement prévisionnel

	Montant éligible	Taux	Montant aide
AELB	180 000,00 €	50%	90 000,00 €
RCVL	180 000,00 €	20%	36 000,00 €
CD37	180 000,00 €	10%	18 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	180 000,00 €	20%	36 000,00 €
Total			180 000,00 €

Répartition annuelle des coûts

2020	2021	2022	2023	2024	2025
0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €

Fiche modifiée le 01/03/2023 par admin_smbaa

FICHE ACTION 91 V1

TVB_CVL_2023_ZH_1 - Inventaire zones humides de la commune de Chouzé-sur-Loire

Secteurs & MO - CVL

COM_GEO_TOUR

Chef de projet - AL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - TVB

Compartiment - ZH

Budget - MOEXT

Groupe - CVL

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Description

Dans le cadre de son PCAET et en prévision de sa candidature pour la labellisation TEN, la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire souhaite compléter l'inventaire des zones humides réalisé par les 3 syndicats de rivière. En effet, à ce jour, seule la commune de Chouzé-sur-Loire ne dispose pas de cet inventaire.

Description détaillée

Travail préparatoire :

- Choix du prestataire
- Harmonisation de l'inventaire avec ceux déjà réalisés sur le territoire, croisée avec les objectifs fixés par le SAGE Authion

Prélocalisation des zones humides :

- Reprise et mise à jour si nécessaire de la prélocalisation effectuée par le SAGE Authion

Phase de terrain et concertation :

- 1 à 2 passages selon l'humidité de la saison en cours afin d'observer la végétation ainsi que la présence d'eau (fonctionnement hydrologique)
- Concertation avec les acteurs en présence afin de conforter les résultats et s'assurer de l'appropriation de l'inventaire par tous

Validation par les instances

- Validation des résultats de l'inventaire par le conseil municipal de Chouzé-sur-Loire
- Validation des résultats par la CLE du SAGE Authion

Conditions de réussite

Cette étude a pour objectif d'améliorer la connaissance des zones humides de son territoire, pour à terme, définir des actions de restauration de ces milieux indispensables à l'équilibre de la gestion de l'eau. Dès lors que l'entièreté du territoire de la CC-CVL disposera d'un inventaire zones humides, une intégration aux documents d'urbanisme pourra être envisagée.

Masse d'eau	Le Lane et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec l'Authion - FRGR0451
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 1 an(s)
Coût total estimé	12 000,00 € TTC

Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux	Montant aide
	AELB		12 000,00 €	50%	6 000,00 €
	CD37		12 000,00 €	30%	3 600,00 €
	AUTOFINANCEMENT		12 000,00 €	20%	2 400,00 €
	Total				12 000,00 €

Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Indicateurs	Type	Intitulé	Source	Détail
	RESULTAT		Nombre de zones humides inventoriées	Maître d'ouvrage

Fiche modifiée le 17/02/2023 par admin_smbaa

Bilan des indicateurs

	Type	Indicateur	Source	Détail
Fiche action 91 v1 TVB_CVL_2023_ZH_1 - Inventaire zones humides de la commune de Chouzé-sur-Loire	RESULTAT	Nombre de zones humides inventoriées	Maître d'ouvrage	Nombre Page 2

TOVAL - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE

Maîtres d'ouvrages : CCTOVAL

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : /



Enjeux du SAGE : N°II - Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Groupe du CT Eau 2023-2025 : TOVAL - Thématiques du CT Eau : Trame Verte et Bleue

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

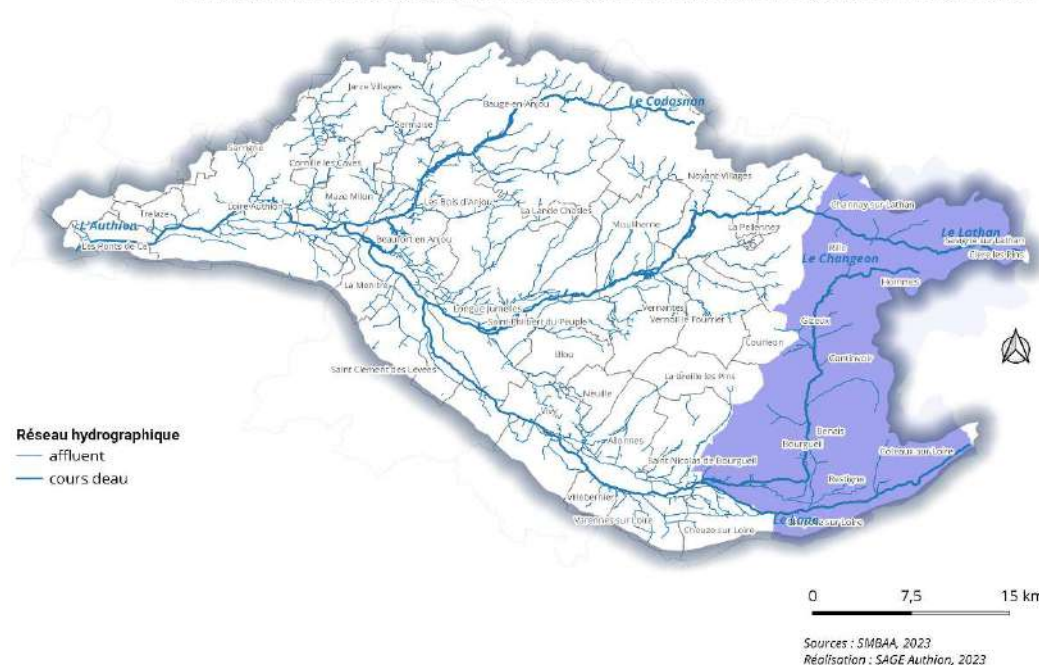
La Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire s'engage dans le CTEau 2023-2025 pour l'atteinte des enjeux du SAGE suivants :

- Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides ;
- Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles.

Pour ce faire elle mettra en oeuvre les actions suivantes:

- Inventaire des zones humides du périmètre de la CCTOVAL sur le bassin de l'Authion;
- Etude, plan de gestion et restauration des zones humides de l'Etang du Mur à la Besselière.

Localisation de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire



Groupement RPDL Groupe - TOVAL

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux Montant		Taux Montant CD		Taux du MO		Montant MO
		AELB	AELB	CD 37	37			
TVB_TOVAL_ETU_1	47 791,00 €	50%	23 895,50 €	30%	14 337,30 €	20%	9 558,20 €	
TVB_TOVAL_ZH_1	43 650,00 €	50%	21 825,00 €	30%	13 095,00 €	20%	8 730,00 €	
TOTAL	91 441,00 €	50%	45 720,50 €	30%	27 432,30 €	20%	18 288,20 €	

Groupe - TOVAL

ORI ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Fiche action 87 v1	TVB_TOVAL_2023-2025_ETU_1 - Inventaire des zones humides du périmètre de la CCTOVAL sur le bassin de l'Authion	Communauté de Commune Touraine Ouest Val de Loire	47 791,00 € CCTOVAL	Page 1
Fiche action 109 v1	TVB_TOVAL_2024_ZH_1 - Etude, plan de gestion et restauration des ZH de l'Etang du Mur à la Besselière	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents	43 650,00 € SMBAA	Page 2

FICHE ACTION 87 V1

TVB_TOVAL_2023-2025_ETU_1 - Inventaire des zones humides du périmètre de la CCTOVAL sur le bassin de l'Authion

Chef de projet - AL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - TVB

Compartiment - ETU

Secteurs & MO - TOVAL

Contrat - Hors CT Eau AELB

Budget - MOEXT

Groupe - TOVAL

Maître d'ouvrage	Communauté de Commune Touraine Ouest Val de Loire
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Description

L'inventaire des zones humides est un outil de connaissance du patrimoine naturel et répond aux objectifs de la Commission Locales de l'Eau (CLE). La CCTOVAL a pour objectif d'inventorier l'ensemble des zones humides présentes sur son territoire.

Description détaillée

Le territoire concerné par l'étude comprend les 28 communes de la CCTOVAL, soit une superficie de 762,73 km². Il intègre les masses d'eau de la Fare, de la Maulne, du Lathan, du Changeon, du Lane, de la Roumer et de la Bresme, soit un linéaire d'environ 462 km.

L'élaboration de l'inventaire des zones humides se déroulera sur plusieurs années selon 3 phases successives :

- Phase 1 : Recueil des données existantes & pré-localisation,
- Phase 2 : Inventaire de terrain,
- Phase 3 : Hiérarchisation et proposition d'actions et de gestion.

Afin de mieux protéger ces zones et d'accroître notre connaissance du territoire, la CCTOVAL va recruter un prestataire pour réaliser cet inventaire.

L'étude débutera début 2023 sur une durée de 4 ans au minimum et 5 ans au maximum.

Conditions de réussite

- Inventorier, caractériser, cartographier et hiérarchiser les zones humides,
- Améliorer la connaissance du patrimoine « zones humides » sur le territoire de la CCTOVAL,
- Intégration des zones humides dans les documents d'orientation pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme (SCOT ; PLU).

Localisation administrative	C.C. Touraine Ouest Val de Loire
Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 2 an(s)
Coût total estimé	47 791,00 € TTC

Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux	Montant aide
	AELB		47 791,00 €	50%	23 895,50 €
	CD37		47 791,00 €	30%	14 337,30 €
	AUTOFINANCEMENT		47 791,00 €	20%	9 558,20 €
	Total				47 791,00 €

Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 291,00 €	36 500,00 €	0,00 €

Indicateurs	Type	Intitulé	Source	Détail	
	ACTION	Hiérarchisation des ZH inventoriées		Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Surface de ZH inventoriée (ha)		Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Cartographie des ZHP et ZHE avec hiérarchisation (cartographie SIG)		Maître d'ouvrage	Document

Fiche modifiée le 17/02/2023 par admin_smbaa

FICHE ACTION 109 V1

TVB_TOVAL_2024_ZH_1 - Etude, plan de gestion et restauration des ZH de l'Etang du Mur à la Besselière

Chef de projet - JBR

Contrat - CT Eau 2023-2025

Imputation - FONC

Thématique - TVB

Compartiment - ZH

Secteurs & MO - TOVAL

Budget - MOEXT

Groupe - TOVAL

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Description

L'action consiste à réaliser des inventaires de biodiversité, à rédiger un plan de gestion conservatoire afin, dans un deuxième temps, restaurer les milieux humides les plus remarquables du Changeon et de ses sources.

Description détaillée

Les 25 ha de l'Étang du Mur, ses zones humides associées ainsi que les sources du Changeon font partie des secteurs les plus riches en biodiversité du bassin versant de l'Authion. Il s'agit donc dans un premier temps de préciser les enjeux en biodiversité et les menaces associées.

Dans un second temps, à la suite de la phase de diagnostic écologique, un plan de gestion conservatoire intégrant les enjeux et traitant des menaces identifiées sera rédigé et validé par un comité de pilotage qui pourra impliquer les partenaires locaux (p. ex. propriétaire, élu, SMBA, AELB, PNR LAT, CCTOVAL, CD37, CEN Centre-Val de Loire, ANEPE Caudalis, etc.). Le plan de gestion intégrera un important volet sur l'hydraulique du site (débits d'étiage, niveaux de nappes, état des zones humides connexes).

Enfin, sur une durée pouvant dépasser le CT Eau 2023-2025, et en respect du plan de gestion, des travaux de restauration des milieux humides remarquables seront réalisés dans la zone de cladiaie et la lande humide tourbeuse situées en amont de l'étang (environ 1 ha à restaurer dans le cadre du présent CT Eau) ainsi que dans la roselière (environ 12 ha à restaurer dans le prochain CT Eau) mais également au niveau des nombreuses sources et suintements qui alimentent le Changeon tout au long de l'année.

Conditions de réussite

Accord des propriétaires

Masse d'eau	Le Changeon et ses affluents depuis la source jusqu'à Brain-sur-Allonnes - FRGR0450
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2024, durée 2 an(s)
Coût total estimé	43 650,00 € TTC

Plan de financement prévisionnel

	Montant éligible	Taux	Montant aide
AELB	43 650,00 €	50%	21 825,00 €
CD37	43 650,00 €	30%	13 095,00 €
AUTOFINANCEMENT	43 650,00 €	20%	8 730,00 €
Total			43 650,00 €

Répartition annuelle des coûts

2020	2021	2022	2023	2024	2025
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43 650,00 €	0,00 €

Fiche modifiée le 01/03/2023 par admin_smbaa

Bilan des indicateurs

	Type	Indicateur	Source	Détail
Fiche action 87 v1 TVB_TOVAL_2023-2025_ETU_1 - Inventaire des zones humides du périmètre de la CCTOVAL sur le bassin de l'Authion	ACTION	Hierarchisation des ZH inventoriées	Maître d'ouvrage	Nombre Page 1
	RESULTAT	Surface de ZH inventoriée (ha)	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Cartographie des ZHP et ZHE avec hierarchisation (cartographie SIG)	Maître d'ouvrage	Document

FNAMS - GROUPEMENT DES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGRICULTEURS MULTIPLICATEURS DE SEMENCES

Maîtres d'ouvrages : FNAMS

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : /



Enjeux du SAGE : N°I : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages & N°III :

Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Groupe du CT Eau 2023-2025 : FNAMS - **Thématiques du CT Eau :** Actions transversales

STRATÉGIE, OBJECTIFS et LOCALISATION

Essai structurant sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de semences de betterave potagère poursuivant les résultats obtenus sur l'action transversale AT_FNAMS_RD_1 du CTEau Authion 2020-2022.

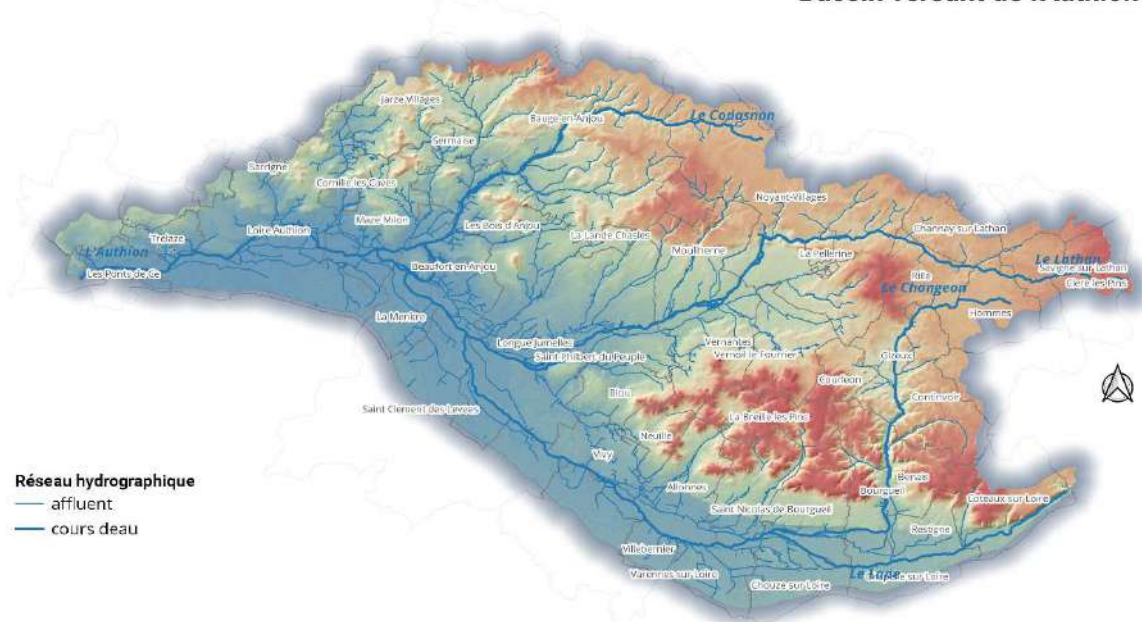
Afin d'améliorer les pratiques d'irrigation et de fertilisation en production de semences dans la vallée de l'Authion, les premiers résultats acquis sur 2020-2022 sont à conforter avec la poursuite de cette action transversale sur la période 2023-2025.

Pour poursuivre l'acquisition de références et confirmer les premiers résultats obtenus, la FNAMS souhaite mettre en œuvre 3 essais pluriannuels dans le cadre du CTEau 2023-2025 :

- L'optimisation de la ressource en eau, un essai pluriannuel (2023-2025) sur betterave potagère porte-graine sera mis en place sur la FNAMS de Brain-sur-l'Authion. Le dispositif se composera de 8 traitements x 3 répétitions.

- La préservation de la qualité de l'eau, 2 essais pluriannuels (2023-2025) seront mis en place sur des parcelles agriculteurs de betterave potagère porte-graine sur le bassin versant de l'Authion.

Bassin versant de l'Authion



0 7,5 15 km

Sources : SMBAA, 2023
Réalisation : SAGE Authion, 2023

Groupement RPDL Groupe - FNAMS

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux		Taux		Taux	
		AELB	Montant AELB	RPDL	RPDL	du MO	Montant MO
AT_FNAMS_RD_1	90 000,00 €	30%	27 000,00 €	50%	45 000,00 €	20%	18 000,00 €

Groupe - FNAMS

ORI ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

Fiche action 70 v1	AT_FNAMS_2023-2025_RD_1 - Essai structurant sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de betterave potagères	Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences	90 000,00 € FNAMS	Page 1
------------------------------------	---	---	-------------------	--------

AT_FNAMS_2023-2025_RD_1 - Essai structurant sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de betterave potagères

Chef de projet - ASEL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - AT

Compartiment - RD

Secteurs & MO - FNAMS

COM_GEO_BV

Budget - MOEXT

Groupe - FNAMS

Maître d'ouvrage	Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

Description

Essai structurant sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de semences de betterave potagère poursuivant les résultats obtenus sur l'action transversale AT_FNAMS_RD_1 du CTEau Authion 2020-2022. Afin d'améliorer les pratiques d'irrigation et de fertilisation en production de semences dans la vallée de l'Authion, les premiers résultats acquis sur 2020-2022 sont à conforter avec la poursuite de cette action transversale sur la période 2023-2025.

Description détaillée

Pour poursuivre l'acquisition de références et confirmer les premiers résultats obtenus, la FNAMS souhaite mettre en œuvre 3 essais pluriannuels dans le cadre du CTEau 2023-2025 :

- L'optimisation de la ressource en eau, un essai pluriannuel (2023-2025) sur betterave potagère porte-graine sera mis en place sur la FNAMS de Brain-sur-l'Authion. Le dispositif se composera de 8 traitements x 3 répétitions.

Les 3 facteurs étudiés seront i. le système d'irrigation (microaspersion, goutte à goutte de surface), ii. la condition d'accès à la ressource en eau (condition limitante, non limitante) et iii. l'outil de pilotage de l'irrigation (bilan hydrique, sonde tensiométrique, sonde capacitive).

Les observations et mesures réalisées sur la culture seront : le suivi des stades phénologiques, le relevé des sondes tensiométriques et capacitives, le calcul du bilan hydrique, la densité de peuplement, la biomasse. L'essai sera récolté pour mesurer le rendement grainier, le PMG et la faculté germinative.

- La préservation de la qualité de l'eau, 2 essais pluriannuels (2023-2025) seront mis en place sur des parcelles agriculteurs de betterave potagère porte-graine sur le bassin versant de l'Authion.

o Sur le 1er essai, le facteur étudié sera le type de CIPAN (couvert d'interculture piège à nitrates) et le dispositif se composera de 3 traitements x 3 répétitions. Les observations et mesures réalisées sur la culture seront : le suivi des stades phénologiques, la qualité d'implantation du couvert, des mesures de reliquat azoté dans le sol (après la récolte de la betterave potagères porte-graine, après la récolte des couverts, et en sortie hiver), ainsi que des mesures de biomasses avec un dosage de l'azote sur les couverts.

o Sur le 2nd essai, le facteur étudié sera la fertilisation azotée organique sur betterave potagère porte-graine conduite en agriculture biologique ou conventionnelle. Les observations et mesures réalisées sur la culture seront : les mesures de reliquat azoté dans le sol sortie hiver et après la récolte de la betterave potagères porte-graine, des mesures de biomasse à floraison et maturité de la culture avec un dosage de l'azote. L'essai sera récolté pour mesurer le rendement grainier, le PMG et la faculté germinative.

Conditions de réussite

Chaque essai sera réalisé de 2023 à 2025 : 1 essai sur la station expérimentale FNAMS de Brain-sur-l'Authion et 2 essais en parcelles agriculteurs sur le bassin versant de l'Authion auront lieu.

Les objectifs de ces essais structurants sont les suivants :

1. Optimiser la ressource en eau

1.1. Evaluer l'intérêt du goutte à goutte de surface par comparaison à l'aspersion en condition d'accès à l'eau suffisante et restrictive sur betterave potagère porte-graine

1.2. Tester des outils de pilotage pour améliorer la gestion de l'eau sur betterave potagère porte-graine

2. Préserver la qualité de l'eau

2.1. Etudier l'effet de différents couverts végétaux après une culture de betterave potagère porte-graine pour limiter le transfert de nitrates dans les eaux de drainage

2.2. Optimiser le raisonnement de la fertilisation azotée organique de la betterave potagère porte-graine

2.3. Test d'outils de pilotage (ex. sonde Nutrisens) pour améliorer la gestion des apports d'azote sur la betterave porte-graine

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	90 000,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux	Montant aide	
	AELB		90 000,00 €	30%	27 000,00 €	
	RPDL		90 000,00 €	50%	45 000,00 €	
	AUTOFINANCEMENT		90 000,00 €	20%	18 000,00 €	
	Total				90 000,00 €	
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Indicateurs	Type	Intitulé			Source	Détail
	RESULTAT	Nombre de participants aux visites d'essais			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre d'essais conduits par an			Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Compte rendu des essais			Maître d'ouvrage	Document

Fiche modifiée le 22/02/2023 par asellier

Bilan des indicateurs

	Type	Indicateur	Source	Détail
Fiche action 70 v1 AT_FNAMS_2023-2025_RD_1 - Essai structurant sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de betterave potagères	RESULTAT	Nombre de participants aux visites d'essais	Maître d'ouvrage	Nombre Page 1
	RESULTAT	Nombre d'essais conduits par an	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Compte rendu des essais	Maître d'ouvrage	Document

LBA - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LA COMMUNES DES BOIS D'ANJOU

Maîtres d'ouvrages : Bois d'Anjou

Co-maîtrise d'ouvrage : /

Tiers : /



Enjeux du SAGE : N°I : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

& N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Groupe du CT Eau 2023-2025 : LBA - **Thématiques du CT Eau :** Économie d'eau et Trame Verte et Bleue

STRATÉGIE, OBJECTIFS et LOCALISATION

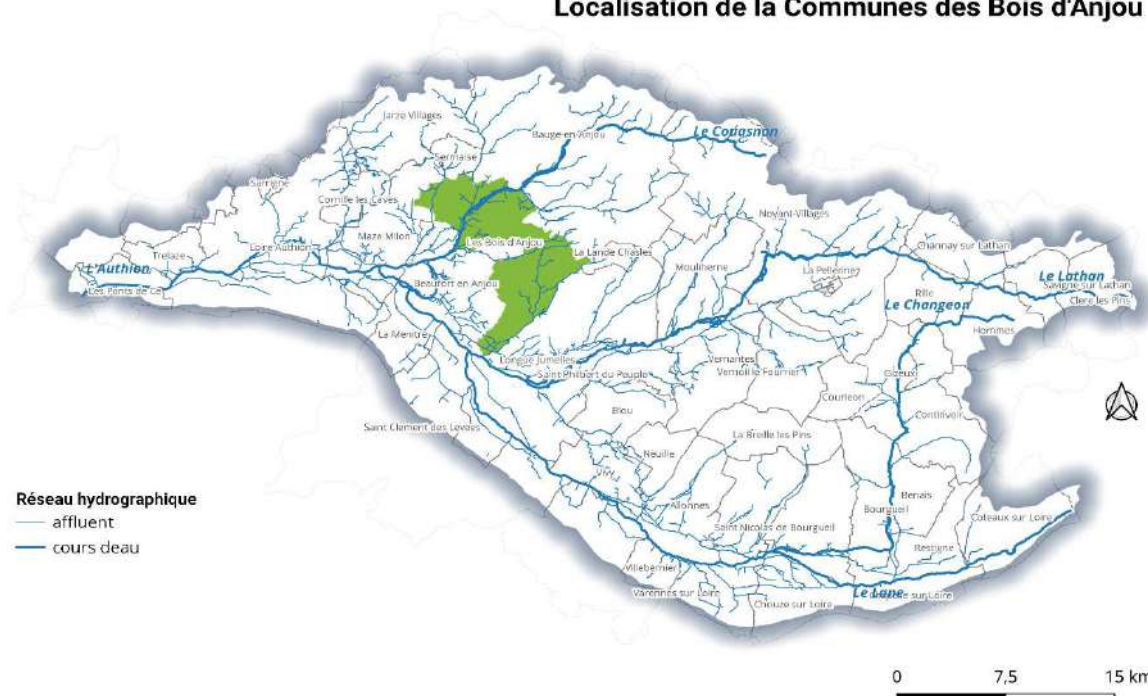
Ces actions sont issues du travail de réflexion engagée aux Bois d'Anjou sur les trames agroécologiques avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

Dans le contexte du changement climatique, la commune souhaite :

- appliquer une gestion intégrée des eaux pluviales dans la rénovation des centres bourgs avec l'installation d'un récupérateur d'eau,
- intégrer la désimperméabilisation des sols dans les futurs aménagements,
- sensibiliser la population à la gestion de l'eau.

La commune souhaite également mettre en oeuvre un programme d'entretien et de gestion concertée des haies sur son territoire avec l'appui de la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie et de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. En effet, l'état d'une haie est un facteur prépondérant de sa fonctionnalité pour la qualité des eaux.

Localisation de la Communes des Bois d'Anjou



Groupe RPD LBA

PLAN DE FINANCEMENT

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux AELB		Montant AELB		Taux RPD L		Montant RPD L		Taux du MO		Montant MO	
		%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€
ECO_LBA_MAT_1	17 760,00 €	0%	- €	4%	750,36 €	20%	3 552,00 €	76%	13 457,64 €				
TVB_LBA_ANI_1	17 532,00 €	50%	8 766,00 €	30%	5 259,60 €	0%	- €	20%	3 506,40 €				
TOTAL	35 292,00 €	25%	8 766,00 €	17%	6 009,96 €	10%	3 552,00 €	48%	16 964,04 €				

Groupe - LBA

ORI ENJEU N°I : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

ENJEU N°I : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

Fiche action 21 v1	ECO_LBA_2023-2025_MAT_1 - Gestion des eaux pluviales et adaptation au changement climatique	Commune des Bois d'Anjou	17 760,00 € COM_LBA	Page 1
------------------------------------	---	--------------------------	---------------------	--------

ORI ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Fiche action 19 v1	TVB_LBA_2023-2025_ANI_1 - Entretien et gestion des haies : formation et démonstration technique	Commune des Bois d'Anjou	17 532,00 € COM_LBA	Page 2
------------------------------------	---	--------------------------	---------------------	--------

ECO_LBA_2023-2025_MAT_1 - Gestion des eaux pluviales et adaptation au changement climatique

Chef de projet - AL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - ECO

Compartiment - MAT

COM_GEO_BV

Secteurs & MO - LBA

Budget - MOEXT

Groupe - LBA

Maître d'ouvrage	Commune des Bois d'Anjou
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

Description

Cette action est issue du travail de réflexion engagée aux bois d'Anjou sur les trames agroécologiques avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Dans le contexte du changement climatique, la commune souhaite intégrer la gestion intégrée des eaux pluviales dans la rénovation des centres bourg avec l'installation d'un récupérateur d'eau, d'intégrer la désimperméabilisation des sols dans les futurs aménagements et de sensibiliser la population à la gestion de l'eau.

Description détaillée

Cette action est issue du travail de réflexion engagé aux Bois d'Anjou sur les trames agro-écologiques. La commune et la Chambre d'agriculture ont animé des 3 ateliers avec différents publics fin 2021/début 2022 sur les sujets qui leur semblaient importants.

La question de la gestion quantitative de l'eau a émergé de façon transversale au travers de thèmes tels que : la résilience face aux changement climatique des différentes activités de la commune – agricole entre autres, la végétalisation des centres bourgs, la désimperméabilisation des sols ou encore la mise en place d'éco-gestes.

Par ailleurs, le contexte de sécheresse de cet été a mis en exergue le manque d'autonomie de la commune des Bois d'Anjou quant à la consommation en eau dans les espaces communaux, et notamment pour l'entretien de l'espace public et la pérennisation de travaux de plantation.

Pour pallier à ces différents constats, la commune souhaite mettre en place des actions à différents horizons temporels :

- **A court terme : Installation d'un récupérateur d'eau** sur chacun des centre-bourg (Soit trois réserves au totale), d'une capacité estimée à 20m3 chacune.
- **A court - moyen terme : Mise en place d'actions de formation des acteurs locaux** aux problématique de désimperméabilisation des sols : un voyage d'étude est envisagé dans une collectivité ayant réalisée de telles installations (lieu à définir – 1 à 3 jours selon distance). Ce voyage s'adressera aux élus locaux, agents communaux et également au cabinet d'architecte ayant été sélectionné pour la rénovation des trois centres-bourgs, afin qu'il intègre cette réflexion à son étude (projet sur 8 ans).
- **A moyen - long terme : Mise en place d'action de sensibilisation à la gestion de l'eau** pour l'ensemble des riverains. Prioritairement une soirée débat avec un expert et projection de documentaire thématique.

Moyens humains :

- Coordination interne à la collectivité – organisation, planification, choix des prestataires et communication : commune des Bois d'Anjou,
- Chantier installation récupérateurs : entreprise spécialisée,
- Voyage d'étude (formation) : site et intervenant à définir,
- Sensibilisation : accompagnement associatif, Ademe, ... (à définir)

Moyens techniques :

- Installation de récupérateur d'eau :
 - Récupérateurs 20m3 (3),
 - Location pelle + camion de livraison
- Formation :
 - Frais intervention expert,
 - Frais de déplacement et hébergement
- Sensibilisation :

- o Frais intervention expert,
- o Droit du documentaire à diffuser
- o Financement association partenaire pour animation

Conditions de réussite

Sur la commune des Bois d'Anjou, lors de d'une journée d'arrosage il faut 3 à 4m3 pour faire le tour des communes déléguées. Le rythme de passage dépend bien évidemment des conditions météorologiques. Habituellement 25 à 30m3 sont utilisés durant la saison estivale. Une année de forte sécheresse comme l'a été 2022, nous estimons le besoin entre 40 et 50m3.

Au vu des projets d'aménagement des centres bourg et de la volonté de la collectivité et des élus de profiter des travaux pour désimperméabiliser et végétaliser les communes délégués, nous estimons que les besoins d'arrosage dépasseraient les 60m3 / été à partir de 2025.

La mise en place de récupérateurs d'eau dans les centres bourgs répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer l'autonomie en eau de la commune, et donc en partie sa résilience face aux changements climatiques,
- Ne plus avoir à transporter l'eau entre les sites, mais récupérer directement l'eau pluviale sur place,

Cette récupération permet également de limiter l'impact sur le milieu naturel via la diminution des prélèvements et par la même diminue le risque d'hypoxie en cas de fortes chaleurs tout en permettant la survie de jeunes plants destinés à la végétalisation (permettant elle-même une régulation thermique des zones urbaines). Cette installation s'inscrit donc dans un processus complexe d'adaptation et de résilience et n'est qu'un maillon concret d'une préoccupation plus large.

En effet, les projets de formation et de sensibilisation développés plus haut s'inscrivent dans cette dynamique globale d'implication de l'ensemble des acteurs et riverains dans une réflexion sur la gestion quantitative de l'eau à l'échelle communale.

Localisation administrative	Les Bois d'Anjou					
Masse d'eau	Le Couasnon et ses affluents depuis Vieil-Bauge jusqu'a sa confluence avec l'Authion - FRGR0453					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	17 760,00 € TTC					
Coût 2020 - 2022 estimé	0,00 € TTC					
Coût 2023 - 2025 estimé	17 760,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel				Montant éligible	Taux	Montant aide
	RPDL			2 501,00 €	30%	750,30 €
	CD49			17 760,00 €	20%	3 552,00 €
	AUTOFINANCEMENT			17 760,00 €	75.78%	13 457,64 €
	Total					17 760,00 €
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 560,00 €	15 000,00 €	1 200,00 €

Indicateurs

Type	Intitulé	Source	Détail
RESULTAT	Amélioration du taux de perméabilité des sols communaux,	Maître d'ouvrage	Pourcentage
RESULTAT	Evolution de la consommation en eau pour l'entretien des espaces communaux,	Maître d'ouvrage	Nombre
RESULTAT	Nombre de riverains présents à la soirée débat	Maître d'ouvrage	Nombre
RESULTAT	Evaluation qualitative de la prise en compte de l'enjeu dans les projets d'aménagement	Maître d'ouvrage	Document

Fiche modifiée le 02/05/2023 par admin_smbaa

TVB_LBA_2023-2025_ANI_1 - Entretien et gestion des haies : formation et démonstration technique

Chef de projet - AL

Contrat - CT Eau 2023-2025

Thématique - TVB

Compartiment - ANI

COM_GEO_BV

Secteurs & MO - LBA

Budget - MOEXT

Groupe - LBA

Maître d'ouvrage	Commune des Bois d'Anjou
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

La commune des Bois d'Anjou souhaite mettre en oeuvre un programme d'entretien et de gestion concertée des haies de sa commune avec l'appuis de la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie et de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. En effet, l'état d'une haie est un facteur prépondérant de sa fonctionnalité pour la qualité des eaux.

Dans ce cadre, la commune des Bois d'Anjou souhaite mettre en place, avec la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie, une démonstration de chantier bois déchiqueté ; un retour d'expérience sur chantier bois un an après, pour voir l'incidence biodiversité et la qualité de la repousse des haies récoltées; un appui à la préparation d'un premier chantier de récolte chez les 8 premiers demandeurs ainsi qu'une formation ou un accompagnement sur 2 jours des acteurs de la gestion des réseaux de haies communales vers la gestion différenciée des haies bords de routes.

Description détaillée

Cette action est issue du travail de réflexion engagé aux Bois d'Anjou sur les trames agroécologiques. La commune et la Chambre d'agriculture ont animé des 3 ateliers avec différents publics fin 2021/début 2022 sur les sujets qui leur semblaient importants. La question de la plantation de haies a évidemment été évoquée et a fait émerger le sujet de la gestion des haies existantes est ressortie dans deux ateliers, agricole et grand public ; « planter c'est bien, encore faut-il gérer et valoriser l'existant et que chacun le comprenne ».

Le sujet de l'entretien met la question économique au cœur de la problématique : si les charges d'entretien sont couvertes par les produits issus de la récolte cela permet de se projeter plus facilement quand on est agriculteur et/ou propriétaire. Encore faut-il se lancer... et l'expérience en la matière montre que la preuve par l'exemple est encore le meilleur moyen de convaincre et de se lancer.

Par récolte on entend recépage, récolte de branches de têtards voire éclaircie, une repousse est attendue et est en général assez rapide. Mais la récolte suscite régulièrement des réactions chez les riverains, usagers des routes, par l'effet visuel laissé après chantier. Pour anticiper cela, il n'y a rien de mieux qu'un retour d'expérience...

Reste enfin, le sujet de l'entretien annuel des haies : avec des gestionnaires différents côté route et côté champs et avec les habitudes héritées des années 70/80, cet entretien est souvent perfectible, mais les améliorations pas si simples à mettre en place en l'absence de concertation.

Dans cette logique, il est prévu :

- Une démonstration de chantier bois déchiqueté avec la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie
- Un retour d'expérience sur chantier bois un an après, pour voir l'incidence biodiversité et la qualité de la repousse des haies récoltées, avec la SCIC Maine-et-Loire bois énergie et une association naturaliste.
- Un appui à la préparation d'un premier chantier de récolte chez les 8 premiers demandeurs par la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie.
- Une formation/un accompagnement (à préciser) sur 2 jours des acteurs de la gestion des réseaux de haies communales vers la gestion différenciée des haies bords de routes.

Moyens humains :

- Démonstration, appui technique à la récolte : SCIC Maine-et-Loire Bois Energie,
- Retour d'expérience : SCIC Maine-et-Loire Bois Energie et CPIE Loire-Anjou (à confirmer),
- Accompagnement à la gestion différenciée : Chambre d'agriculture (à confirmer)

Moyens techniques :

- Matériels de récolte mécanisée des haies.

Conditions de réussite

La contribution de l'arbre au bon état des eaux n'est plus à démontrer. Fort de ce constat, des programmes de plantations sont mis en œuvre et des dispositions de conservation/protection du patrimoine existant.

Mais l'état d'une haie est un facteur prépondérant de sa fonctionnalité pour la qualité des eaux. Or, la haie est un milieu dynamique, vivant. Les équilibres des strates évoluent avec l'âge des arbres et arbustes qui la composent. La sénescence des arbres est un processus naturel, mais assez dommageable sur le long terme pour la haie. Rappelons que c'est une formation végétale qui évolue sur 2 à 3m d'emprise au sol et que la haie ne peut donc se renouveler que dans cette emprise ; l'action humaine de récolte est donc essentielle pour la bonne vie de la haie à long terme, car elle permet de conserver/restaurer l'équilibre des strates.

L'inscription de cette récolte dans un modèle économique où les charges sont couvertes par les produits permet d'en envisager un développement viable.

La qualité des haies est aussi dépendante de l'entretien annuel. Cet entretien fait intervenir différents acteurs sur une même haie. L'amélioration de l'entretien des haies bords de route passe donc par la recherche collective des alternatives (formation/concertation). La collectivité est au cœur de la question car cela entre dans le champ de ses compétences.

Localisation administrative	Les Bois d'Anjou					
Masse d'eau	Le Couasnon et ses affluents depuis Vieil-Bauge jusqu'a sa confluence avec l'Authion - FRGR0453					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	17 532,00 € TTC					
Coût 2020 - 2022 estimé	0,00 € TTC					
Coût 2023 - 2025 estimé	17 532,00 € TTC					
Plan de financement prévisionnel				Montant éligible	Taux	Montant aide
	AELB			17 532,00 €	50%	8 766,00 €
	RPDL			17 532,00 €	30%	5 259,60 €
	AUTOFINANCEMENT			17 532,00 €	20%	3 506,40 €
	Total					17 532,00 €
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 696,00 €	9 564,00 €	4 272,00 €

Indicateurs

Type	Intitulé	Source	Détail
ACTION	Formalisation d'un plan d'actions sur la gestion différenciée	Maître d'ouvrage	Document
RESULTAT	Nombre d'agriculteurs présents à la démonstration	Maître d'ouvrage	Nombre
RESULTAT	Nombre d'agriculteurs/propriétaires mobilisant l'appui technique de la SCIC	Maître d'ouvrage	Nombre
RESULTAT	Qualité de la repousse des haies du chantier de démonstration	Maître d'ouvrage	Oui/Non

Fiche modifiée le 17/02/2023 par admin_smbaa

Bilan des indicateurs

	Type	Indicateur	Source	Détail
Fiche action 21 v1 ECO_LBA_2023-2025_MAT_1 - Gestion des eaux pluviales et adaptation au changement climatique	RESULTAT	Amélioration du taux de perméabilité des sols communaux,	Maître d'ouvrage	Pourcentage Page 1
	RESULTAT	Evolution de la consommation en eau pour l'entretien des espaces communaux,	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre de riverains présents à la soirée débat	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Evaluation qualitative de la prise en compte de l'enjeu dans les projets d'aménagement	Maître d'ouvrage	Document
Fiche action 19 v1 TVB_LBA_2023-2025_ANI_1 - Entretien et gestion des haies : formation et démonstration technique	ACTION	Formalisation d'un plan d'actions sur la gestion différenciée	Maître d'ouvrage	Document Page 2
	RESULTAT	Nombre d'agriculteurs présents à la démonstration	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Nombre d'agriculteurs/propriétaires mobilisant l'appui technique de la SCIC	Maître d'ouvrage	Nombre
	RESULTAT	Qualité de la repousse des haies du chantier de démonstration	Maître d'ouvrage	Oui/Non

SYD - GROUPEMENT DES ACTIONS PORTÉES PAR LE SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA VALLÉE DE L'AUTHION

Maîtres d'ouvrages : SYDEVA

Co-maîtrise d'ouvrage : SMBAA

Tiers : /



Enjeux du SAGE : N°I : Gérer globalement la ressource ; N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides & N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Groupe du CT Eau 2023-2025 : SYD - Thématiques du CT Eau : AT : MA : POL et TVB

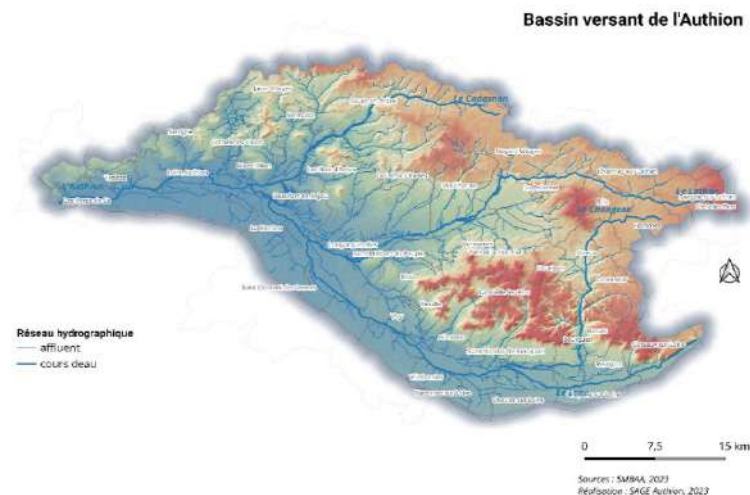
STRATÉGIE, OBJECTIFS et LOCALISATION

Le SYDEVA s'engage dans le CTEau 2023-2025 pour l'atteinte des enjeux du SAGE suivants :

- Gérer globalement la ressource ;
- Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides ;
- Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles.

Pour ce faire, il va mettre en oeuvre les actions suivantes :

- ECO_SYD_2023-2025_IDS_1 - Installation de stations hydrométriques
- TVB_SYD_2024_IDS_1 - Suivi de l'évolution de la sédimentation de la retenue des Mousseaux par bathymétrie
- MA_SYD_2023-2025_CON_1 - Etudes et travaux pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'Authion Aval
- TVB_SYD_2023-2025_EEE_1 - Expérimentation de gestion des plantes aquatiques invasives (jussie, lentilles)
- POL_SYD_2023-2025_IDS_1 - Programme de suivi de la qualité des eaux de surfaces



Maître d'ouvrage pressenti

SYDEVA

PLAN DE FINANCEMENT des actions pour lesquels le SYDEVA est maître d'ouvrage

Code action	Total TTC 2023-2025	Taux AELB		Taux RPDL		Montant CD			Taux MO			Montant MO	
		Montant	Taux	Montant	Taux	37	49	49	CO-MO	nt CO-MO	du MO		
Etudes et travaux conduisant au rétablissement de la continuité écologique sur l'Authion Aval	774 000,00 €	387 000,00 €	50%	232 200,00 €	30%	0,0%	- €	0%	- €	0%	- €	20%	154 800,00 €
Expérimentation de gestion des plantes aquatiques invasives (jussie, lentilles)	59 400,00 €	- €	0%	13 792,68 €	23%	0,0%	- €	30%	17 820,00 €	0%	- €	47%	27 787,32 €

Renforcement du suivi quantitatif des eaux du bassin de l'Authion : installation de stations hydrométriques complémentaires	228 000,00 €	25%	27 000,00 €	38%	16 200,00 €	3,5%	- €	0%	- €	3%	- €	20%	10 800,00 €
Suivi de l'évolution de la sédimentation de la retenue des Mousseaux par bathymétrie	120 000,00 €	0%	13 500,00 €	3%	8 100,00 €	0,0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €
Suivi Qualité de l'Eau	134 400,00 €	50%	- €	23%	3 600,00 €	6,8%	- €	0%	- €	0%	- €	97%	116 400,00 €
	<u>1 315 800,00 €</u>	<u>32%</u>	<u>427 500,00 €</u>	<u>21%</u>	<u>273 892,68 €</u>	<u>0%</u>	<u>- €</u>	<u>1%</u>	<u>17 820,00 €</u>	<u>0%</u>	<u>- €</u>	<u>24%</u>	<u>309 787,32 €</u>

Groupe - SYD

ORI ENJEU N°I : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

ENJEU N°I : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

Fiche action 116 v1	ECO_SYD_2023-2025_IDS-1 - Installation de stations hydrométriques	Co-Maîtrise d'ouvrage : SMBAA et SYDEVA	190 000,00 € SMBAA-SYDEVA	Page 1
Fiche action 100 v1	TVB_SYD_2024_IDS_1 - Suivi de l'évolution de la sédimentation de la retenue des Mousseaux par bathymétrie	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	120 000,00 € SYDÉVA	Page 2

ORI ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Fiche action 118 v1	MA_SYD_2023-2025_CON_1 - Etudes et travaux pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'Authion Aval	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents	774 000,00 € SMBAA	Page 3
Fiche action 119 v1	TVB_SYD_2023-2025_EEE_1 - Expérimentation de gestion des plantes aquatiques invasives (jussie, lentilles)	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	59 400,00 € SYDÉVA	Page 4

ORI ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Fiche action 6 v1	POL_SYD_2023-2025_IDS_1 - Programme de suivi de la qualité des eaux de surfaces	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	134 400,00 € SYDÉVA	Page 5
-----------------------------------	---	---	---------------------	--------

ECO_SYD_2023-2025_IDS-1 - Installation de stations hydrométriques

Budget - MOEXT Chef de projet - AS Compartiment - IDS Contrat - CT Eau 2023-2025 Groupe - SYD Secteurs & MO - SYD Thématique - ECO

Maître d'ouvrage	Co-Maîtrise d'ouvrage : SMBAA et SYDEVA
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

Description

Afin de renforcer le suivi quantitatif des eaux du bassin, le SMBAA et le SYDEVA s'associent pour proposer la mise en place de station hydrométrique sur le bassin versant de l'Authion.

- En maîtrise d'ouvrage SMBAA : Changeon (Moulin Boutard), Lathan (Riverolle), Couanon (STEP Baugé)
- En maîtrise d'ouvrage SYDEVA : Lathan (bras du Perray), Curée (clapet de l'éperon), Les loges, Authion (Pont des Malheurs, Boire des Roux, Authion, Canal latéral).

Description détaillée

Les équipements sur chaque site sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Maître d'ouvrage	Sous Bassin	ID station	Matériels	estimation des coûts en €
SMBAA	Changeon	Le moulin Boutard	capteurs de niveau d'eau, acquiseur, télétransmetteur, échelle limnimétrique, intégration des données à la supervision pour mise à disposition sur la plateforme national hydroportail, maintenance du matériel de mesure de débit pour les jaugeages	10 000
SMBAA	Lathan	La Riverolle		10 000
SMBAA	Couanon	STEP de Baugé		10 000
SYDEVA	Lathan	Bras du Perray		10 000
SYDEVA	Lathan	La Prairie		10 000
SYDEVA	Curée	Clapet de l'Eperon		10 000
SYDEVA	Les Loges	Les Loges		10 000
SYDEVA	Authion	Pont des Malheurs		20 000
SYDEVA	Authion	Boire des roux		10 000
SYDEVA	Authion	Authion		capteurs de niveau d'eau, de vitesse, inclinomètre, acquiseur, télétransmetteur, échelle limnimétrique, adaptation de l'ouvrage pour réduire l'incertitude de la mesure
SYDEVA	Authion	Canal latéral 300	25 000	
SYDEVA	Authion	Canal latéral 500	25 000	
SYDEVA	Bassin 49	Stations	Amélioration des technologies aux stations existantes	15 000
TOTAL				190 000

Localisation de l'action et période de réalisation :

Maître d'ouvrage	Sous Bassin	ID station	Communes	année
SMBAA	Lathan	La Riverolle	Mouliherne	2023
SYDEVA	Les Loges	Les Loges	Brain-sur-Allonnes	2023
SYDEVA	Authion	Pont des Malheurs	Varennes	2023
SYDEVA	Authion	Boire des roux	Brain-sur-Allonnes	2023
SMBAA	Changeon	Le moulin Boutard	Benais	2024
SYDEVA	Authion	Authion	Beaufort-en-Vallée	2024
SYDEVA	Authion	Canal latéral 300	La Ménitrie	2024
SYDEVA	Authion	Canal latéral 500	Loire-Authion	2024
SYDEVA	Lathan	La Prairie	Mouliherne	2024
SMBAA	Couanon	STEP de Baugé	Baugé	2025
SYDEVA	Lathan	Bras du Perray	Vernantes	2025

Conditions de réussite

Les stations hydrométriques apporteront une **meilleure connaissance du fonctionnement hydrologique** du bassin versant ce qui permettra de **mieux appréhender la gestion des eaux** tant en étiage qu'en période de hautes eaux.

Il est proposé d'installer des capteurs sur des petits affluents (La Riverolle, les loges), de compléter le dispositif de suivi en sortie d'UG (Bras du Perray, clapet de l'éperon sur le Lathan et la curée, complexe Pont des malheurs / répartiteur de la boire des Roux) et d'affiner la connaissance en amont du bassin du Couason (STEP de Baugé) et en aval de celui du Changeon (le moulin Boutard)

Les stations hydrométriques de l'Authion et du canal latéral ont pour objectifs de **contribuer à améliorer la connaissance des écoulements dans la vallée** en période d'étiage et donc à optimiser les prélèvements en Loire et à mieux respecter le débit biologique du cours d'eau.

Le matériel de suivi (perche et radeau jaugeur) a pour but de **construire des courbes de tarage** indispensable à la détermination des débits des stations limnimétriques et à fiabiliser les données. Ces équipements doivent faire l'objet d'une maintenance régulière.

L'assistance technique à l'interprétation, la fiabilisation de la donnée et la maintenance nécessaire à la qualité des données hydrométriques partagées accompagnent ce renforcement du maillage du suivi quantitatif du bassin de l'Authion.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	190 000,00 € HT					
Coût 2020 - 2022 estimé	- € HT					
Coût 2023 - 2025 estimé	190 000,00 € HT					
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €	70 000,00 €	40 000,00 €
Plan de financement prévisionnel				Montant éligible	Taux	Montant aide
	AELB			190 000,00 €	30%	57 000,00 €
	RPDL			190 000,00 €	45.78%	86 982,00 €
	CD37			190 000,00 €	4.21%	7 999,00 €
	AUTOFINANCEMENT			190 000,00 €	16.84%	31 996,00 €
	CO-MO			190 000,00 €	3.16%	6 004,00 €
	Total					189 981,00 €

Indicateurs

Type	Intitulé	Source	Détail
ACTION	Supervision mutualisée SMBAA-SYDEVA	Maître d'ouvrage	Oui/Non
ACTION	Partage en temps réel des données	Maître d'ouvrage	Oui/Non
ACTION	Partage aux acteurs du SAGE du bassin de l'Authion.	Maître d'ouvrage	Oui/Non
RESULTAT	Communication des données sur les bases appropriées au niveau national	Maître d'ouvrage	Nombre

Fiche modifiée le 22/06/2023 par admin_smbaa

FICHE ACTION 100 V1

TVB_SYD_2024_IDS_1 - Suivi de l'évolution de la sédimentation de la retenue des Mousseaux par bathymétrie

Budget - MOEXT Chef de projet - CG Compartiment - IDS Contrat - CT Eau 2023-2025 Groupe - SYD Secteurs & MO - SYD Thématique - TVB

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages

Description

Cartographie en NGF des fonds du lac par passage LIDAR

Description détaillée

La retenue des Mousseaux a été construite et mise en eau en 1979. Il convient donc d'étudier la sédimentation

La technique employée serait une bathymétrie précise de type LIDAR qui puisse permettre d'identifier le substrat des fonds vaseux sur toute la surface du lac et de comparer aux points de mesure existants.

Il nécessitera une vidange partielle du lac de retenue.

Conditions de réussite

Considéré comme une masse d'eau à part entière, il convient d'apprécier l'évolution de la sédimentation autotrophe et hétérotrophe du Lac et de la caractériser

Masse d'eau	Retenue des Mousseaux - FRGL089					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2024, durée 1 an(s)					
Coût total estimé	120 000,00 € TTC					
Coût 2020 - 2022 estimé	- € TTC					
Coût 2023 - 2025 estimé	120 000,00 € TTC					
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €
Plan de financement prévisionnel				Montant éligible	Taux	Montant aide
	RPDL			12 000,00 €	30%	3 600,00 €
	AUTOFINANCEMENT			120 000,00 €	97%	116 400,00 €
	Total					120 000,00 €

Indicateurs

Type

Intitulé

Source

Détail

FICHE ACTION 118 V1

MA_SYD_2023-2025_CON_1 - Etudes et travaux pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'Authion Aval

Budget - MOEXT

Chef de projet - RC

Compartiment - CON

Contrat - CT Eau 2023-2025

Groupe - SYD

Secteurs & MO - SYD

Thématique - MA

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

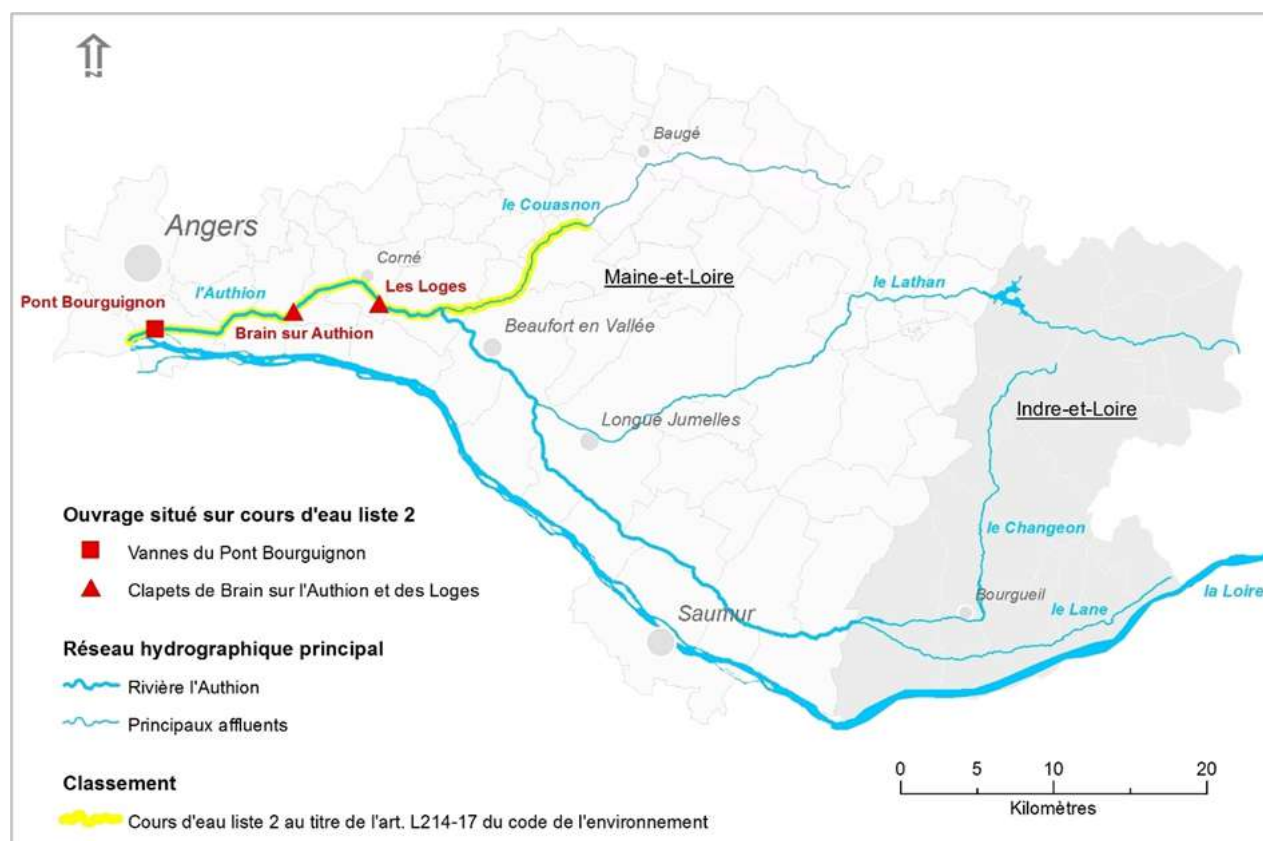
Description

Finalisation de la phase d'études avant-travaux devant permettre la mise en transparence des 3 ouvrages du SYDEVA impactant la continuité écologique de l'axe Loire-Couasnon.

- Etude d'avant projet définitif.
- Production d'un modèle hydraulique, Dossier de demande d'autorisation et procédures réglementaires associées,
- Etude de projet,
- Maîtrise d'œuvre phase travaux
- Travaux phase 1 : pont Bourguignon

Description détaillée

En application de l'article L214-17 du CE, le Couasnon en aval de Baugé puis l'Authion jusqu'à la confluence avec la Loire ont été classés en liste 2 dans laquelle « il est nécessaire d'assurer le transport suffisant des sédiments et la libre circulation des poissons migrateurs ». Tout ouvrage doit y être géré, entretenu et équipé selon des règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant ».



3 ouvrages, propriété du Sydéva, sont situés sur cet axe, il s'agit du clapet des Loges et de celui de Brain sur l'Authion et, tout à l'aval, des vannes du Pont Bourguignon.

Ces 3 ouvrages ont fait l'objet d'un premier diagnostic technique intégrant aussi les dimensions sociales, environnementales et économiques. Les scénarios d'études retenus par le comité technique ont été présentés aux décideurs et aux institutionnels. Le comité de pilotage a unanimement retenu pour les 2 clapets la solution d'un aménagement latéral de type rivière de contournement et pour les vannes du Pont Bourguignon la mise en place de seuils successifs visant à rattraper le niveau d'eau maintenu en amont des vannes. Les avant-projets sommaires devraient être finalisés d'ici la fin d'année 2022.

La présente action est la suite de celle présentée ci-avant., elle intègre l'ensemble des phases préparatoire à la réalisation des travaux., incluant :

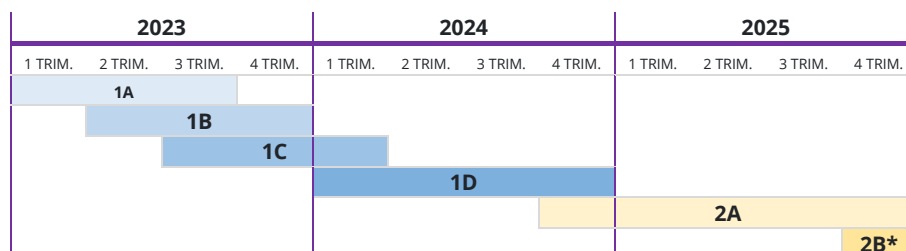
- L'étude d'avant-projet définitif avec production d'un modèle hydraulique montrant les incidences et le fonctionnement des ouvrages projetés ;
- Le dossier de demande d'autorisation avec les procédures réglementaires associés ;
- L'étude de projet ;
- L'assistance aux contrats de travaux : établissement des documents de consultation des entreprises, choix du candidat et assistance maîtrise d'œuvre.
- La direction d'exécution des travaux conjugué à la phase ordonnancement, pilotage, coordination des travaux
- L'assistance aux opérations de réception

Détail et calendrier prévisionnel :

PHASE	CODE	Libellé de la prestation	2023	2024	2025
1	A	L'étude d'avant-projet définitif	20 000		
	B	Production d'un modèle hydraulique	40 000		
	C	Le dossier de demande d'autorisation avec les procédures réglementaires associés		30 000	
	D	L'étude de projet		20 000	
2	A	Maitrise d'œuvre phase travaux : ACT-DET-OPC-AOR		10 000	50 000
	B	Travaux phase 1 : Pont Bourguignon**			475 000
Totaux par année			60 000	60 000	525 000

*Le bureau d'étude sera mandaté pour les phases travaux 1, 2 et 3

**Les sites du clapet de Brain/Authion et des Loges seront traiter lors des phases travaux 2 et 3



Conditions de réussite

Cette action finalise la phase d'études avant-travaux devant permettre la mise en transparence des 3 ouvrages du Sydéva impactant la continuité écologique de l'axe Loire-Couasnon.

A l'issue des travaux, qui conduiront à une action ultérieure, les montaison et dévalaison des espèces de poissons seront rétablies.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)
Coût total estimé	774 000,00 € TTC
Coût 2020 - 2022 estimé	- € TTC

Coût 2023 - 2025 estimé	774 000,00 € TTC					
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	630 000,00 €
Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux	Montant aide	
	AELB		774 000,00 €	50%	387 000,00 €	
	RPDL		774 000,00 €	30%	232 200,00 €	
	AUTOFINANCEMENT		774 000,00 €	20%	154 800,00 €	
	Total				774 000,00 €	
Indicateurs	Type	Intitulé	Source	Détail		
	ACTION	Rétablissement de la continuité	Maître d'ouvrage	Oui/Non		

Fiche modifiée le 24/02/2023 par admin_smbaa

FICHE ACTION 119 V1

TVB_SYD_2023-2025_EEE_1 - Expérimentation de gestion des plantes aquatiques invasives (jussie, lentilles)

Budget - MOEXT Chef de projet - RC Compartiment - EEE Contrat - CT Eau 2023-2025 Groupe - SYD Secteurs & MO - SYD Thématique - TVB

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°II : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire

Description

Expérimenter la combinaison de moyens de lutte contre la prolifération des jussies et lentilles. Financement d'opérations externalisées sur des secteurs où l'expansion des herbiers impacte les écoulements, le fonctionnement hydrologique et la vie aquatique.

Description détaillée

Cette action vise à expérimenter la combinaison de moyens de lutte contre la prolifération des deux espèces cibles : jussies et lentilles, plantes aquatiques reconnues comme invasives. L'action consiste à financer des opérations externalisées sur des secteurs où l'expansion des herbiers impacte les écoulements, le fonctionnement hydrologique et la vie aquatique.

Le suivi ne fait pas l'objet de financement car il sera réalisée en interne.

Les actions sont communément conduites sur l'ensemble des canaux de Varennes sur Loire, à savoir les canaux de Gaure, de l'Echeneau et de Varennes. A ces masses s'ajoutent des interventions plus ponctuelles sur des biefs de l'Authion qui nécessitent d'autres modes vu la largeur du cours d'eau.

Les travaux sont généralement effectués entre les mois de juillet et de septembre. La planification des interventions sera appréciée sur la combinaison des méthodes et le développement des plantes invasives.

Conditions de réussite

Cette action vise contenir la prolifération des herbiers, elle est conduite en concertation avec le SMBAA de manière à optimiser l'efficacité de cette action.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT					
Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	59 400,00 € TTC					
Coût 2020 - 2022 estimé	- € TTC					
Coût 2023 - 2025 estimé	59 400,00 € TTC					
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 800,00 €	19 800,00 €	19 800,00 €

Plan de financement prévisionnel		Montant éligible	Taux	Montant aide
	RPDL	45 976,00 €	30%	13 792,80 €
	CD49	59 400,00 €	30%	17 820,00 €
	AUTOFINANCEMENT	59 400,00 €	46.78%	27 787,32 €
	Total			59 400,00 €

Indicateurs	Type	Intitulé	Source	Détail
	RESULTAT	Observations de l'évolution des EEE	Maître d'ouvrage	Oui/Non

Fiche modifiée le 02/05/2023 par admin_smbaa

POL_SYD_2023-2025_IDS_1 - Programme de suivi de la qualité des eaux de surfaces

Budget - MOEXT Chef de projet - EC Compartiment - IDS Contrat - CT Eau 2023-2025 Groupe - SYD Secteurs & MO - SYD Thématique - POL

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion
Enjeu de SAGE	Orientation ENJEU N°III : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles

Description

Maintenir et enrichir le réseau de suivi de la qualité de l'eau sur l'ensemble des masses d'eau du bassin versant de l'Authion. Le suivi est ajusté chaque année en concertation avec le SAGE Authion qui assure le lien entre le suivi conduit par le Sydéva (objet de la présente fiche action) et ceux menés par les cellules du département et de l'Agence de l'eau.

Cette action vise à permettre l'établissement d'un état des lieux (nouvelle station) ou de continuer l'acquisition de données sur les stations historiques.

En plus de l'acquisition de données et de la veille sur la qualité des eaux reconnues en bon état, ce suivi permet de qualifier les incidences des actions de restauration conduites dans le cadre des contrats territoriaux ou des mesures compensatoires.

Description détaillée

Les actions sont conduites sur l'ensemble du bassin versant de l'Authion, sont à ce jour suivi les stations suivantes :

- Riverolle à Mouliherne - 04103935
- Le Changeon à Benais - 04103480
- La Curée à Longué-Jumelle - 04591001
- L'Authion à Porteaux - 04103960
- Les Aulnaies à Corné - 04104300
- Les Loges à Brain-sur-Allonnes - 04590000
- L'Étang à Andard - 04592000
- Les Aulnaies Amont à Bauné - 04592008
- L'Automne Aval à Allonnes - 04590020 (*nouvellement créée*)

Le planning prévisionnel pour la période 2023-2025 est le suivant :

	2023						2024						2025					
	Physico-chimie	Pestic.	Formal. Métal.	Quat.	IBD	IBG-DCE	Physico-chimie	Pestic.	Formal. Métal.	Quat.	IBD	IBG-DCE	Physico-chimie	Pestic.	Formal. Métal.	Quat.	IB	
1_Riverolle - 04103935	7	7			1		7	7			1	1	7	7				1
2_Changeon - 04103480	7	7			1		7	7			1	1	7	7				1
3_Curée - 04591001	7	7			1		7	7	7		1	1	7	7	7			1
4_AuthionPorteaux - 04103960	7	7	7		1	1	7	7	7	7	1		7	7	7	7		1
5_Aulnaies - 04104300	7	7		7	1	1	7	7		7	1		7	7			7	1
8_Loges - 04590000	7	7			1	1	7						7	7				1
9_L'Etang - 04592000	6						7	7			1	1	7					1
10_Les Aulnaies Amont	7						7	7			1	1	7					1
11_L'Automne Aval	7	7	7	7	1	1	7						7	7				1

Conditions de réussite

Cette action vise à permettre l'établissement d'un état des lieux (nouvelle station) ou de continuer l'acquisition de données sur les stations historiques.

En plus de l'acquisition de données et de la veille sur la qualité des eaux reconnues en bon état, ce suivi permet de qualifier les incidences des actions de restauration conduites dans le cadre des contrats territoriaux ou des mesures compensatoires.

Masse d'eau	Bassin Versant de l'Authion - BV_AUT
-------------	--------------------------------------

Calendrier prévisionnel	Début prévu en 2023, durée 3 an(s)					
Coût total estimé	134 400,00 € TTC					
Coût 2020 - 2022 estimé	- € TTC					
Coût 2023 - 2025 estimé	134 400,00 € TTC					
Répartition annuelle des coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 000,00 €	43 200,00 €	43 200,00 €
Plan de financement prévisionnel			Montant éligible	Taux	Montant aide	
	AELB		134 400,00 €	50%	67 200,00 €	
	RPDL		104 026,00 €	30%	31 207,80 €	
	CD37		134 400,00 €	6.8%	9 139,20 €	
	AUTOFINANCEMENT		134 400,00 €	20%	26 880,00 €	
	Total				134 427,00 €	
Indicateurs	Type	Intitulé	Source		Détail	
	ACTION	Rapport qualité - évolution par rapport aux objectifs du SAGE	Coordinateur du contrat		Document	
	RESULTAT	Résultats du suivi - biologie	Maître d'ouvrage		Nombre	
	RESULTAT	Résultats du suivi - physico-chimie	Maître d'ouvrage		Nombre	

Fiche modifiée le 09/06/2023 par admin_smbaa

Bilan des indicateurs

		Type	Indicateur	Source	Détail
Fiche action 116 v1	ECO_SYD_2023-2025_IDS-1 - Installation de stations hydrométriques	ACTION	Supervision mutualisée SMBAA-SYDEVA	Maître d'ouvrage	Oui/Non Page 1
		ACTION	Partage en temps réel des données	Maître d'ouvrage	Oui/Non
		ACTION	Partage aux acteurs du SAGE du bassin de l'Authion.	Maître d'ouvrage	Oui/Non
		RESULTAT	Communication des données sur les bases appropriées au niveau national	Maître d'ouvrage	Nombre
Fiche action 100 v1	TVB_SYD_2024_IDS_1 - Suivi de l'évolution de la sédimentation de la retenue des Mousseaux par bathymétrie	RESULTAT	Cartographie en NGF des fonds du lac	Maître d'ouvrage	Document Page 2
Fiche action 118 v1	MA_SYD_2023-2025_CON_1 - Etudes et travaux pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'Authion Aval	ACTION	Rétablissement de la continuité	Maître d'ouvrage	Oui/Non Page 3
Fiche action 119 v1	TVB_SYD_2023-2025_EEE_1 - Expérimentation de gestion des plantes aquatiques invasives (jussie, lentilles)	RESULTAT	Observations de l'évolution des EEE	Maître d'ouvrage	Oui/Non Page 4
Fiche action 6 v1	POL_SYD_2023-2025_IDS_1 - Programme de suivi de la qualité des eaux de surfaces	ACTION	Rapport qualité - évolution par rapport aux objectifs du SAGE	Coordinateur du contrat	Document Page 5
		RESULTAT	Résultats du suivi - biologie	Maître d'ouvrage	Nombre
		RESULTAT	Résultats du suivi - physico-chimie	Maître d'ouvrage	Nombre